RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

AGENCE DE L'EAU ARTOIS-PICARDIE

PROCÈS-VERBAL
DE LA COMMISSION PERMANENTE DES INTERVENTIONS
DU 18 SEPTEMBRE 2026

Siège et Mission Mer du Nord : 200, rue Marceline - Centre Tertiaire de l'Arsenal - BP 80818 - 59508 Douai Cedex - Tél. : 03 27 99 90 00
Mission Picardie : Cité Administrative - Bât C - 75 rue de la Vallée - BP 41725 - 80017 Amiens Cedex 1 - Tél. : 03 22 91 94 88
Mission Littoral : Centre Directionnel - 56, rue Ferdinand Buisson - BP 217 - 62203 Boulogne-sur-Mer Cedex - Tél. : 03 21 30 95 75
www.eau-artois-picardie.fr www.agissonspourleau.fr

LISTE D'ÉMARGEMENT

MEMBRES PERMANENTS			
PARLEMENTAIRES ET COLLECTIVITES TERRITORIALES (6)			
" Sous-collège " en CA		Présences	Mandats
Départements	**DISSAUX Jean-Claude** 1er Vice-Président	**présent**	
Représentants des communes ou leurs groupements compétents dans le domaine de l'eau	**LEVEUGLE Emmanuelle** 2nd Vice-Président	Excusée	***Mandat à M.DISSAUX***
Représentants des communes ou leurs groupements compétents dans le domaine de l'eau	**PASSEBOSC Brigitte**	Excusée	
Représentants des communes ou leurs groupements compétents dans le domaine de l'eau	**RINGOT Bertrand**	Excusé	***Mandat à M.DISSAUX***
Représentants des communes ou leurs groupements compétents dans le domaine de	**VACANT** (SAVARIEGO Isabelle)		
Région	**TACCOEN Jean-Michel**	Excusé	
USAGERS NON ECONOMIQUES (3)			
Autre représentant du collège au CB	**BARBIER Luc**	**présent**	
Association agréée de protection de l'environnement	**BURROW Coralie**	Excusée	***Mandat à M.BARBIER***
Association agréée de Pêche et de Protection du Milieu Aquatique	**CADET Jocelyne**	**Présente**	
USAGERS ECONOMIQUES (3)			
Professions Industrielles	**VACANT (VERMEULEN Marc)**		
Autre représentant du collège au CB	**LEFEBVRE Jérôme** - Président	**Présent**	
Professions agricoles	**LEVEUGLE Emmanuel**	Excusé	**Mandat à M.LEFEBVRE**
ETAT ET ETABLISSEMENTS PUBLICS (4)			
DRAAF HDF*ou son représentant*	**MENNECIER Paul**	Excusé	**Représenté par Mme CLOMES Emmanuelle**
DRFiP HDF et du département du Nord *ou son représentant*	**MORDACQ Franck**	Excusé	
DREAL HDF délégué de Bassin *ou son représentant*	**LABIT Julien**	Excusé	**Représenté par M.PATTE Elodie**
Directeur Général de l'ARS HDF *ou son représentant*	**AMGHAR Yann-Gaël**	Excusé	**Représenté par Mme FIORI**
REPRESENTANT DU PERSONNEL (1)			
Représentant du personnel au Conseil d'Administration (Titulaire)	**PENISSON Bruno**	**Présent**	

MEMBRES NON PERMANENTS			
PARLEMENTAIRES ET COLLECTIVITES TERRITORIALES (5)			
" Sous-collège "en CA		Présences	Mandats
Représentants des communes ou leurs groupements compétents dans le domaine de l'eau	**BEZIRARD Alain**	Excusé	
EPTB, EPAGE, Syndicats mixtes compétents ou autres groupements dans le domaine de l'eau	**STOTER Jean-Jacques**	Excusé	
Départements	**CHARPENTIER-MOLET Delphine**	Excusée	
Représentants des communes ou leurs groupements compétents dans le domaine de l'eau	**VACANT** (RAOULT Paul)		
Représentants des communes ou leurs groupements compétents dans le domaine de l'eau	**ROSSIGNOL Françoise**	Excusée *(arrivée 16h00, après séance)*	
USAGERS NON ECONOMIQUES (3)			
Personne Qualifiée	**NORRANT Caroline**	Excusée	
Assoc. Agréée de protection de l'environnement	**PATRIS Jacques**	Présent	
Assoc. agréée de défense des consommateurs	**SIX Alain**	Présent	
USAGERS ECONOMIQUES (3)			
Prof. de la pêche, de l'aquaculture ou de la conchyliculture	**TROIN Bernard**	Excusé	
Autres Usagers / Pofressions industrielles	**MEURVILLE Emmanuel**	Excusé	
Autre représentant du collège au CB	**CRETE Françoise**	Excusée	
ETAT ET DE SES ETABLISSEMENTS PUBLICS (7)			
SGAR HDF ou son représentant	**DELACROY Jean-Gabriel**	Excusé	
Directeur Général de l'OFB ou son représentant	**THIBAULT Olivier** *(Délégation)*	Excusé	
Directeur du Grand Port Maritime de Dunkerque ou son représentant	**GEORGES Maurice**	Excusé	
Directrice Générale de VNF ou son représentant	**AVEZARD Cécile**	Excusée	Représentée par M.ASSET Thibaud
Directeur Interrégional de la mer Manche est-mer du Nord ou son représentant	**THOMAS Hervé**	Excusé	Représenté par M.CZEKANSKI Cyril
Directeur Général Délégué du BRGM ou son représentant	**POINSSOT Christophe**	Excusé	
Directeur du Conservatoire de l'Espace Littoral et des Rivages Lacustres ou son représentant	**VAN DE MAELE Philippe**	Excusé	Représenté par Mme LORUT Estelle
REPRESENTANT DU PERSONNEL (1)			
Représentant du personnel au Conseil d'Administration (Suplléant)	**VERHAEGHE Séverine**	Excusée	

Membres Consultatifs	
	Présences
GAUME Bertrand Président du Conseil d'Administration de l'Agence de l'Eau Artois-Picardie	Excusé
FIOLET Emeline Agent comptable auprès de l'Agence de l'Eau Artois-Picardie	Excusée
FLAJOLET André Président du Comité de Bassin Artois-Picardie	Présent
en cours de remplacement (PERCELAY Julie) Commissaire du Gouvernement auprès de l'Agence de l'Eau Artois-Picardie	–
DINGREMONT Benoît Contrôleur budgétaire auprès de l'Agence de l'Eau Artois-Picardie	Excusé
MATYKOWSKI Isabelle Directrice Générale de l'Agence de l'Eau Artois-Picardie	Présente

EXTERNES	
SERNA Elodie (Prestataire PV)	Présente
Internes	
BRANGER Pierre	Présent
BIZAIS Patrice	Présent
JOURDAN Stéphane	Présent
LEMAIRE Ludovic	Présent
DERICQ Christine	Présente
CELARY Cathy	Présente
SAROUL Kévin	Présent
MARSZALEK Anaïs	Présente
LECLERCQ Lydie	Présente
DELIESSCHE Fanny	Présente

RELÈVE DE DÉLIBÉRATIONS DE LA COMMISSION PERMANENTE DES INTERVENTIONS DU 18 SEPTEMBRE 2026
(14h00 – *ouverture de séance 13h30*)

Conflits d'intérêts :
MP : Membre Permanent : ne participe pas au vote et au débat sur le dossier pour lequel il est en conflit d'intérêts.
MNP : Membre Non Permanent : ne participe pas au débat sur le dossier pour lequel il est en conflit d'intérêts (pas de voix délibérative).
MC : Membre consultatif : ne participe pas au débat sur le dossier pour lequel il est en conflit d'intérêts (pas de voix délibérative).
Co-financeurs, lieux d'interventions : ne sont pas concernés par le conflit d'intérêts : uniquement maître d'ouvrage.

N° DU POINT DE L'ORDRE DU JOUR	N° DE DELIB.	N° du dossier de regroupement	Nom du Maître d'Ouvrage	OBJET	ADOPTE / AF	TRANSMIS AU CA	REFUSE	AMENDE	OBSERVATIONS
1	**Procès-verbal et relevé de décisions de la Commission Permanente des Interventions du 30 avril 2026**				X				**Adoption à l'unanimité**
3	**ACTION INTERNATIONALE (ligne 33) – 7 dossiers CPI**								
		REG-2025-01025	ASSOCIATION CAP-VERT AMIENS		X				**Adoption à l'unanimité**
		REG-2025-01026	ASSOCIATION CAP-VERT AMIENS		X				**Adoption à l'unanimité**
		REG-2025-01043	BLUEENERGY FRANCE		X				**Adoption à l'unanimité**
	26-CPI-012	REG-2026-00021	ASSOCIATION CAP-VERT AMIENS	**ACTION INTERNATIONALE**	X				**Adoption à l'unanimité**
		REG-2026-00465	BETTER WITH WATER		X				**Adoption à l'unanimité**
		REG-2026-00505	INTER AIDE		X				**Adoption à l'unanimité**
		REG-2026-00564	OFFICE INTERNATIONAL DE L'EAU		X				**Adoption à l'unanimité**

4	**LUTTE CONTRE LES POLLUTIONS DOMESTIQUES ET ASSIMILÉES PAR TEMPS SEC : TRAITEMENT (ligne 11) – 4 dossiers CPI**					
	26-CPI-013	REG-2025-00361	SIDEN-SIAN	**LUTTE CONTRE LES POLLUTIONS DOMESTIQUES ET ASSIMILÉES PAR TEMPS SEC : TRAITEMENT**	X	**Adoption à l'unanimité**
		REG-2026-00400	SIDEN-SIAN		X	**Adoption à l'unanimité**
		REG-2026-00546	DOUAISIS AGGLO		X	**Adoption à l'unanimité**
		REG-2026-00587	SIDEN-SIAN		X	**Adoption à l'unanimité**
5	**LUTTE CONTRE LES POLLUTIONS DOMESTIQUES ET ASSIMILÉES PAR TEMPS SEC : RESEAUX (ligne 12) - 35 dossiers CPI**					
		REG-2026-00040	COMMUNAUTÉ URBAINE D'ARRAS		X	**Adoption à l'unanimité**
		REG-2026-00056	COMMUNAUTÉ D' AGGLOMERATION DE LENS LIEVIN		X	**Adoption à l'unanimité**
		REG-2026-00324	SYNDICAT A LA CARTE D'ADDUCTION D'EAU POTABLE ET D'ASS. DE LA REGION D'ANDRES		X	**Adoption à l'unanimité**
		REG-2026-00397	HUCQUELIERS		X	**Adoption à l'unanimité**
		REG-2026-00443	SIDEN-SIAN		X	**Adoption à l'unanimité**
		REG-2026-00444	SIDEN-SIAN		X	**Adoption à l'unanimité**
		REG-2026-00445	SIDEN-SIAN		X	**Adoption à l'unanimité**

	REG-2026-00456	CA DES DEUX BAIES EN MONTREUILLOIS		X	**Adoption à l'unanimité**
26-CPI-014	EG-2026-00475	SIDEN-SIAN	**LUTTE CONTRE LES POLLUTIONS DOMESTIQUES ET ASSIMILÉES PAR TEMPS SEC : RÉSEAUX**	X	**Adoption à l'unanimité**
	REG-2026-00490	SIDEN-SIAN		X	**Adoption à l'unanimité**
	REG-2026-00491	SIDEN-SIAN		X	**Adoption à l'unanimité**
	REG-2026-00493	SIDEN-SIAN		X	**Adoption à l'unanimité**
	REG-2026-00519	SIDEN-SIAN		X	**Adoption à l'unanimité**
	REG-2026-00525	SIDEN-SIAN		X	**Adoption à l'unanimité**
	REG-2026-00542	SIDEN-SIAN		X	**Adoption à l'unanimité**
	REG-2026-00553	COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU VAL DE SOMME		X	**Adoption à l'unanimité**
	REG-2026-00558	SIDEN-SIAN		X	**Adoption à l'unanimité**
	REG-2026-00062	COMMUNAUTÉ D' AGGLOMERATION AMIENS METROPOLE		X	**Adoption à l'unanimité**
	REG-2026-00072	COMMUNAUTÉ D' AGGLOMERATION DE LENS LIEVIN		X	**Adoption à l'unanimité**

REG-2026-00073	COMMUNAUTÉ D' AGGLOMERATION DE LENS LIEVIN	X	**Adoption à l'unanimité**
REG-2026-00207	CA DE BETHUNE-BRUAY ARTOIS-LYS ROMANE	X	**Adoption à l'unanimité moins la membre en conflit d'intérêts : LEVEUGLE Emmanuelle (MP-mandat à DISSAUX Jean-Claude)** **Autre membre en conflit d'intérêts : FLAJOLET André (MC)**
REG-2026-00321	COMMUNAUTÉ D' AGGLOMERATION DE LENS LIEVIN	X	**Adoption à l'unanimité**
REG-2026-00379	COMMUNAUTÉ AGGLO VALENCIENNES METROPOLE	X	**Adoption à l'unanimité**
REG-2026-00381	METROPOLE EUROPEENNE DE LILLE	X	**Adoption à l'unanimité**
REG-2026-00385	METROPOLE EUROPEENNE DE LILLE	X	**Adoption à l'unanimité**
REG-2026-00418	METROPOLE EUROPEENNE DE LILLE	X	**Adoption à l'unanimité**
REG-2026-00539	SYND INTERCOM ASSAINI FOURMIES WIGNEHIES	X	**Adoption à l'unanimité**
REG-2026-00541	CA GRAND CALAIS TERRES ET MERS	X	**Adoption à l'unanimité**
REG-2026-00544	SIDEN-SIAN	X	**Adoption à l'unanimité**

REG-2026-00585	CA DE BETHUNE-BRUAY ARTOIS-LYS ROMANE	X	**Adoption à l'unanimité moins la membre en conflit d'intérêts : LEVEUGLE Emmanuelle (MP- mandat à DISSAUX Jean-Claude)** **Autre membre en conflit d'intérêts : FLAJOLET André (MC)**
REG-2026-00590	CA DE BETHUNE-BRUAY ARTOIS-LYS ROMANE	X	**Adoption à l'unanimité moins la membre en conflit d'intérêts : LEVEUGLE Emmanuelle (MP- mandat à DISSAUX Jean-Claude)** **Autre membre en conflit d'intérêts : FLAJOLET André (MC)**
REG-2026-00591	COMMUNAUTÉ URBAINE DE DUNKERQUE	X	**Adoption à l'unanimité moins le membre en conflit d'intérêts : RINGOT Bertrand (MP- mandat à DISSAUX Jean-Claude)**
REG-2026-00593	CA DE BETHUNE-BRUAY ARTOIS-LYS ROMANE	X	**Adoption à l'unanimité moins la membre en conflit d'intérêts : LEVEUGLE Emmanuelle (MP- mandat à DISSAUX Jean-Claude)** **Autre membre en conflit d'intérêts : FLAJOLET André (MC)**
REG-2026-00637	COMMUNAUTÉ URBAINE D'ARRAS	X	**Adoption à l'unanimité**
REG-2026-00290	SIDEN-SIAN	X	**Adoption à l'unanimité**

6 GESTION DES EAUX PLUVIALES (ligne 16) – 32 dossiers CPI + 1 dossier dérogatoire CA

	REG-2026-00037	COMMUNAUTÉ D' AGGLOMERATION VALENCIENNES METROPOLE		X	**Adoption à l'unanimité**
	REG-2026-00252	SIDEN-SIAN		X	**Adoption à l'unanimité**
	REG-2026-00306	CC SOMME SUD-OUEST		X	**Adoption à l'unanimité**
	REG-2026-00461	COMMUNAUTÉ D'AGGLOMERATION DE CAMBRAI		X	**Adoption à l'unanimité**
	REG-2026-00473	COMMUNAUTÉ D'AGGLOMERATION DE CAMBRAI		X	**Adoption à l'unanimité**
	REG-2026-00499	COMMUNAUTÉ D'AGGLOMERATION DE CAMBRAI		X	**Adoption à l'unanimité**
	REG-2025-00742	COMMUNAUTÉ D' AGGLOMERATION HENIN-CARVIN		X	**Adoption à l'unanimité**
	REG-2026-00275	SIDEN-SIAN		X	**Adoption à l'unanimité**
	REG-2026-00276	SIDEN-SIAN		X	**Adoption à l'unanimité**
26-CPI-015	REG-2026-00277	CA DE BETHUNE-BRUAY, ARTOIS-LYS ROMANE	**GESTION DES EAUX PLUVIALES**	X	**Adoption à l'unanimité moins la membre en conflit d'intérêts : LEVEUGLE Emmanuelle (MP-mandat à DISSAUX Jean-Claude)**

			Autre membre en conflit d'intérêts : FLAJOLET André (MC)
REG-2026-00350	METROPOLE EUROPEENNE DE LILLE	X	**Adoption à l'unanimité**
REG-2026-00354	DOUAISIS AGGLO	X	**Adoption à l'unanimité**
REG-2026-00355	DOUAISIS AGGLO	X	**Adoption à l'unanimité**
REG-2026-00434	SI D'ASSAINISSEMENT ET D'EVACUATION DES EAUX PLUVIALES DE LA REGION DE DENAIN	X	**Adoption à l'unanimité**
REG-2026-00514	SIDEN-SIAN	X	**Adoption à l'unanimité**
REG-2025-00954	DEPARTEMENT DU PAS DE CALAIS	X	**Adoption à l'unanimité moins les membres en conflit d'intérêts : LEVEUGLE Emmanuelle (MP - mandat à DISSAUX Jean-Claude), DISSAUX Jean-Claude (MP)**
REG-2026-00075	COMMUNAUTÉ D' AGGLOMERATION DE LENS LIEVIN	X	**Adoption à l'unanimité**
REG-2026-00183	SAINT QUENTIN	X	**Adoption à l'unanimité**
REG-2026-00219	SOMAIN	X	**Adoption à l'unanimité**
REG-2026-00223	COMMUNAUTÉ D' AGGLOMERATION	X	**Adoption à l'unanimité**

	DE LENS LIEVIN		
REG-2026-00288	COMMUNAUTÉ D' AGGLOMERATION DE LENS LIEVIN	X	**Adoption à l'unanimité**
REG-2026-00299	SIA HABITAT	X	**Adoption à l'unanimité**
REG-2026-00327	MAISONS & CITES SOCIETE ANONYME D'HLM	X	**Adoption à l'unanimité**
REG-2026-00334	COMMUNAUTÉ D' AGGLOMERATION DE LENS LIEVIN	X	**Adoption à l'unanimité**
REG-2026-00367	METROPOLE EUROPEENNE DE LILLE	X	**Adoption à l'unanimité**
REG-2026-00382	MAISONS & CITES SOCIETE ANONYME D'HLM	X	**Adoption à l'unanimité**
REG-2026-00384	COMMUNAUTÉ AGGLO VALENCIENNES METROPOLE	X	**Adoption à l'unanimité**
REG-2026-00390	MAISONS & CITES SOCIETE ANONYME D'HLM	X	**Adoption à l'unanimité**
REG-2026-00393	BERCK	X	**Adoption à l'unanimité**
REG-2026-00433	OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT DE LA SOMME	X	**Adoption à l'unanimité**
REG-2026-00556	MAISONS & CITES SOCIETE ANONYME D'HLM	X	**Adoption à l'unanimité**

		REG-2026-00557	MAISONS & CITES SOCIETE ANONYME D'HLM		X				**Adoption à l'unanimité**
		REG-2026-00463	Centre d'Etudes et d'Expertise sur les risques environnement mobilité et aménagement (CEREMA)	**Délibération dérogatoire CA - GESTION DES EAUX PLUVIALES (1 dossier)**	X				**Avis favorable à l'unanimité. Transmission au CA du 16 octobre.**
7	**PROTECTION DE LA RESSOURCE EN EAU (ligne 23) - 2 dossiers CPI + 2 dossiers dérogatoire CA**								
	26-CPI-016	REG-2026-00310	COMMUNAUTÉ URBAINE D'ARRAS	PROTECTION DE LA RESSOURCE EN EAU	X				**Adoption à l'unanimité**
		REG-2025-01072	SIEP DU SANTERRE		X				**Adoption à l'unanimité**
		REG-2026-00312	SIDEN-SIAN	**Délibération dérogatoire CA - PROTECTION DE LA RESSOURCE EN EAU**	X				**Avis favorable à l'unanimité. Transmission au CA du 16 octobre.**
		REG-2026-00127	COMMUNAUTÉ D' AGGLOMERATION HENIN -CARVIN		X				**Avis favorable à l'unanimité. Transmission au CA du 16 octobre.**
8	**AMELIORATION DE LA QUALITE DU SERVICE D'EAU POTABLE (ligne 25) - 18 dossier CPI**								
		REG-2026-00419	SOURCEO, LA PRODUCTION D'EAU DE LA MEL		X				**Adoption à l'unanimité**
		REG-2026-00222	CA DE BETHUNE-BRUAY, ARTOIS-LYS ROMANE		X				**Adoption à l'unanimité moins la membre en conflit d'intérêts : LEVEUGLE Emmanuelle (MP- mandat à DISSAUX Jean-Claude)** **Autre membre en conflit d'intérêts : FLAJOLET André (MC)**

	REG-2026-00480	SI DES EAUX DU SUD-ARTOIS		X	**Adoption à l'unanimité**
	REG-2026-00462	METROPOLE EUROPEENNE DE LILLE		X	**Adoption à l'unanimité**
	REG-2026-00280	SIDEN-SIAN		X	**Adoption à l'unanimité**
	REG-2026-00303	SIDEN-SIAN		X	**Adoption à l'unanimité**
26-CPI-017	REG-2026-00351	SIDEN-SIAN	**AMELIORATION DE LA QUALITE DU SERVICE D'EAU POTABLE**	X	**Adoption à l'unanimité**
	REG-2026-00359	SIDEN-SIAN		X	**Adoption à l'unanimité**
	REG-2026-00366	SIAEP REGION COLEMBERT		X	**Adoption à l'unanimité**
	REG-2026-00412	SYNDICAT INTERCOMMUNAL ADDUCTION ET DISTRIBUTION EAU POTABLE REGION HARDINGHEN		X	**Adoption à l'unanimité**
	REG-2026-00471	CA DE BETHUNE-BRUAY, ARTOIS-LYS ROMANE		X	**Adoption à l'unanimité moins la membre en conflit d'intérêts : LEVEUGLE Emmanuelle (MP-mandat à DISSAUX Jean-Claude)** **Autre membre en conflit d'intérêts : FLAJOLET André (MC)**
	REG-2026-00472	SIDEN-SIAN		X	**Adoption à l'unanimité**

REG-2026-00478	CA DE BETHUNE-BRUAY, ARTOIS-LYS ROMANE	X	**Adoption à l'unanimité moins la membre en conflit d'intérêts : LEVEUGLE Emmanuelle (MP-mandat à DISSAUX Jean-Claude)** **Autre membre en conflit d'intérêts : FLAJOLET André (MC)**
REG-2026-00485	SIDEN-SIAN	X	**Adoption à l'unanimité**
REG-2026-00506	SIDEN-SIAN	X	**Adoption à l'unanimité**
REG-2026-00510	COMMUNAUTÉ D'AGGLOMERATION AMIENS METROPOLE	X	**Adoption à l'unanimité**
REG-2026-00520	SIDEN-SIAN	X	**Adoption à l'unanimité**
REG-2026-00534	SIDEN-SIAN	X	**Adoption à l'unanimité**

9 RESTAURATION ET GESTION DES MILIEUX, HABITATS ET ECOSYSTEMES (ligne 24) - 16 dossiers CPI

REG-2026-00216	DEPARTEMENT DE LA SOMME	X	**Adoption à l'unanimité**
REG-2026-00330	METROPOLE EUROPEENNE DE LILLE	X	**Adoption à l'unanimité**
REG-2026-00460	FEDERATION DU PAS DE CALAIS POUR LA PECHE ET LA PROTECTION DU MILIEU AQUATIQUE	X	**Adoption à l'unanimité moins la membre en conflit d'intérêts : CADET Jocelyne (MP)**
REG-2026-00609	CA DE BETHUNE-BRUAY, ARTOIS-LYS ROMANE	X	**Adoption à l'unanimité moins la membre en conflit d'intérêts :**

					LEVEUGLE Emmanuelle (MP- mandat à DISSAUX Jean-Claude) **Autre membre en conflit d'intérêts : FLAJOLET André (MC)**
26-CPI-018	REG-2026-00208	SYNDICAT MIXTE POUR LE SCHEMA D'AMENAGEMENT ET LA GESTION DES EAUX DE LA LYS	**RESTAURATION ET GESTION DES MILIEUX, HABITATS ET ECOSYSTEMES**	X	**Adoption à l'unanimité moins les membres en conflit d'intérêts : LEVEUGLE Emmanuelle (MP - mandat à DISSAUX Jean-Claude), DISSAUX Jean-Claude (MP) (SAGE Lys)**
	REG-2026-00261	CA DU SAINT-QUENTINOIS		X	**Adoption à l'unanimité**
	REG-2026-00192	CONSERVATOIRE D'ESPACES NATURELS DES HAUTS DE France		X	**Adoption à l'unanimité moins le Membre en conflit d'intérêts : BARBIER Luc (MP)** (validité CI : jusqu'à 5 ans après démission CEN 12/2025)
	REG-2026-00206	SYNDICAT MIXTE POUR LE SCHEMA D'AMENAGEMENT ET LA GESTION DES EAUX DE LA LYS		X	**Adoption à l'unanimité moins les membres en conflit d'intérêts : LEVEUGLE Emmanuelle (MP - mandat à DISSAUX Jean-Claude), DISSAUX Jean-Claude (MP)** (délégation MO de la CAPSO + SAGE Lys)
	REG-2026-00641	CA DE BETHUNE-BRUAY, ARTOIS-LYS ROMANE		X	**Adoption à l'unanimité moins la membre en conflit d'intérêts : LEVEUGLE Emmanuelle (MP- mandat à DISSAUX Jean-Claude)** **Autre membre en conflit d'intérêts : FLAJOLET André (MC)**

REG-2026-00333	DEPARTEMENT DU PAS DE CALAIS	X	**Adoption à l'unanimité moins les membres en conflit d'intérêts : LEVEUGLE Emmanuelle (MP - mandat à DISSAUX Jean-Claude) DISSAUX Jean-Claude (MP)**
REG-2026-00427	CONSERVATOIRE ESPACE LITTORAL RIVAGES	X	**Adoption à l'unanimité moins la membre en conflit d'intérêts : LEVEUGLE Emmanuelle (MP - mandat à DISSAUX Jean-Claude)** **Autre membre en conflit d'intérêts : VAN DE MAELE Philippe (MNP - représenté par Mme LORUT Estelle)**
REG-2026-00504	CONSERVATOIRE D'ESPACES NATURELS DES HAUTS DE FRANCE	X	**Adoption à l'unanimité moins le membre en conflit d'intérêts : BARBIER Luc (MP)** (validité CI : jusqu'à 5 ans après démission CEN 12/2025)
REG-2026-00573	DEPARTEMENT DU NORD	X	**Adoption à l'unanimité**
REG-2025-00340	FEDER DEPART ASSOC PECHE PISCICULTURE NORD	X	**Adoption à l'unanimité moins la membre en conflit d'intérêts : CADET Jocelyne (MP)** (validité CI : jusqu'à 5 ans après fin mandat survenu en 2022 - ancienne administratrice bénévole Fédération de Pêche du Nord)
REG-2026-00342	SYND MIXTE SCHEMA AMEN	X	**Adoption à l'unanimité**

			GESTION EAUX BOULONNAIS		
		REG-2026-00413	SYND MIXTE SCHEMA AMEN GESTION EAUX BOULONNAIS	X	**Adoption à l'unanimité**
10		**LUTTE CONTRE LA POLLUTION DES ACTIVITES ECONOMIQUES HORS AGRICOLE (ligne 13) - 4 dossiers CPI**			
		REG-2026-00267	CAMPING DE L'EPY	X	**Adoption à l'unanimité**
	26-CPI-019	REG-2026-00269	SIDEN-SIAN	X	**Adoption à l'unanimité**
		REG-2026-00286	FONCIERE BETHUNE	X	**Adoption à l'unanimité**
		REG-2026-00391	N.V. BISCUITS DELACRE S.A	X	**Adoption à l'unanimité**
11		**LUTTE CONTRE LES POLLUTIONS D'ORIGINE AGRICOLE (ligne 18) - 8 dossiers CPI**			
		REG-2026-00517	CHAMBRE D'AGRICULTURE DU NORD PAS DE CALAIS	X	**Adoption à l'unanimité moins le membre en conflit d'intérêts : LEVEUGLE Emmanuel (MP - mandat à LEFEBVRE Jérôme)**
		REG-2026-00527	CHAMBRE D'AGRICULTURE DU NORD PAS DE CALAIS	X	**Adoption à l'unanimité moins le membre en conflit d'intérêts : : LEVEUGLE Emmanuel (MP - mandat à LEFEBVRE Jérôme)**
	26-CPI-020	REG-2026-00575	DOUAISIS AGGLO	X	**Adoption à l'unanimité**
		REG-2026-00576	COMMUNAUTÉ D'AGGLOMERATION	X	**Adoption à l'unanimité**

LUTTE CONTRE LA POLLUTION DES ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES HORS AGRICOLES

	DE LENS LIEVIN				
REG-2026-00577	COMMUNAUTÉ D'AGGLOMERATION HENIN-CARVIN	**LUTTE CONTRE LES POLLUTIONS D'ORIGINE AGRICOLE**	X		**Adoption à l'unanimité**
REG-2026-00578	SYNDICAT MIXTE PARC NATUREL REG SCARPE ESCAUT		X		**Adoption à l'unanimité**
REG-2026-00464	COMMUNE DE BRETEUIL		X		**Adoption à l'unanimité**
REG-2026-00477	COMMUNE DE BRETEUIL		X		**Adoption à l'unanimité**

Ordre du jour

1 - Approbation du procès-verbal et du relevé de décisions de la Commission Permanente des Interventions du 30 avril 2026

2 - Dossiers présentés (point de présentation + fiches)

Délibérations :

3 - Action internationale (Ligne 33)

4 - Lutte contre les pollutions domestiques et assimilées par temps sec : traitement (Ligne 11)

5 - Lutte contre les pollutions domestiques et assimilées par temps sec : réseaux (Ligne 12)

6 - Gestion des eaux pluviales (Ligne 16)

7 - Protection de la ressource en eau (ligne 23)

8 - Amélioration de la qualité du service d'eau potable (ligne 25)

9 - Restauration et gestion des milieux, habitats et écosystèmes (ligne 24)

10 - Lutte contre la pollution des activités économiques hors agricoles (Ligne 13)

11 - Lutte contre les pollutions d'origine agricole (Ligne 18)

OUVERTURE DE SÉANCE

Monsieur le Président LEFEBVRE ouvre la séance à 13 h 30 au lieu de 14h00 prévu initialement, après avoir préalablement constaté l'atteinte du quorum et proposé aux membres d'avancer l'horaire.

Il signale que cette CPI sera très chargée et annonce le départ en retraite de Madame Christine DERICQ qui sera absente lors de la prochaine CPI, au mois de novembre, puisqu'elle sera en mission à Madagascar. Il lui souhaite à l'avance une bonne retraite et la remercie pour le travail accompli.

Madame DERICQ est applaudie.

Madame DERICQ salue le fait que son départ soit souligné. Sa retraite prendra effet au 1er juillet, mais les congés lui permettront de quitter l'Agence le 4 mars. Elle a été ravie de terminer sa carrière sur le sujet de l'action internationale, dont elle s'occupe depuis 2020, et sur celui de la politique jeunesse dont elle s'occupe depuis une quinzaine d'années. Elle a démarré sa carrière en 1990 en étant responsable de la communication pendant 20 ans. C'est une très belle façon de la terminer et elle remercie Isabelle MATYKOWSKI de l'avoir mise en avant avec la jeunesse et l'action internationale, et Pierre BRANGER de l'avoir accueillie au sein de la Direction des Interventions pour terminer sa carrière et construire ensemble la politique action internationale telle qu'elle est présentée aujourd'hui.

Monsieur le Président LEFEBVRE indique qu'elle aura la primeur de l'ordre du jour, puisqu'elle présentera le premier sujet et fait un rappel quant aux règles à observer en matière de conflits d'intérêts pendant toute la durée de la séance.

1 - APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL ET DU RELEVÉ DE DÉCISIONS DE LA COMMISSION PERMANENTE DES INTERVENTIONS DU 30 AVRIL 2026

Monsieur le Président LEFEBVRE s'enquiert d'éventuelles remarques à formuler concernant la rédaction du procès-verbal de la Commission Permanente des Interventions du 30 avril 2026.

Pas de remarque.

Le procès-verbal et le relevé de décisions

de la Commission Permanente des Interventions du 30 avril 2026 sont adoptés à l'unanimité.

2 - DOSSIERS PRÉSENTÉS

Madame MATYKOWSKI souligne la quantité et la qualité de travail fourni par les équipes, a fortiori dans une année post-élections municipales qui implique toujours une reconstitution des équipes municipales et une période de creux, alors que, globalement, cela n'a pas été le cas cette année pour l'Agence. La CPI de cet après-midi est de ce fait assez structurante par rapport à l'ensemble des projets présentés.

Monsieur BRANGER, en référence au dossier et au diaporama de séance, fait la présentation du point n° 2 concernant les dossiers présentés.

- **126 dossiers sont présentés pour décision de la CPI pour un montant total de 50,9 M €.**
- **3 dossiers dérogatoires sont présentés pour avis de la CPI en vue du Conseil d'administration.**

Monsieur le Président LEFEBVRE relève qu'il s'agit d'un programme chargé et d'une très belle CPI, avec près de 51 millions d'euros d'engagements. La prochaine CPI s'annonce également importante.

Monsieur BRANGER confirme qu'il s'agit traditionnellement de la plus importante.

Madame MATYKOWSKI souligne qu'il est essentiel d'avoir cette dynamique d'engagement, comme cela a été évoqué dans la matinée en Commission Permanente Programme à propos de la révision du 12ème Programme d'Intervention. Cela permet aussi à l'Agence de l'eau d'atteindre, comme cela était envisagé en 2023 lors de l'adoption du Programme par le Comité de bassin et le Conseil d'administration, 50 % de consommation moyenne au bout des 3 ans. Il pourra y avoir des discussions et probablement des réajustements, suivant la dynamique de chaque ligne, mais à un moment où, au niveau national tout argent non dépensé est scruté, il est très important d'être en mesure de montrer que la consommation et la dynamique sont bonnes. Cela est également important pour la trésorerie. Ce sujet est regardé de très près, puisque des dossiers engagés amènent forcément des décaissements de trésorerie.

3 - ACTION INTERNATIONALE

Monsieur BRANGER, en référence au dossier et au diaporama de séance, fait la présentation du point n° 3 concernant l'action internationale.

Madame DERICQ complète la présentation.

- **7 dossiers de participation financière pour un montant de 396 061 €**

- REG-2026-00564 OFFICE INTERNATIONAL DE L'EAU
- REG-2025-01043 BLUEENERGY FRANCE
- REG-2026-00505 INTER AIDE
- REG-2026-00465 BETTER WITH WATER
- REG-2026-00021 ASSOCIATION CAP-VERT AMIENS
- REG-2025-01026 ASSOCIATION CAP-VERT AMIENS
- REG-2025-01025 ASSOCIATION CAP-VERT AMIENS

Madame DERICQ présente plus particulièrement ces 7 dossiers.

Remarques et débats :

Monsieur le Président LEFEBVRE, concernant le dossier REG-2026-00465 BETTER WITH WATER, demande si le lieu de l'intervention (quartier précaire de Chattogram, 2éme port du Bangladesh) est en zone inondable.

Madame DERICQ répond par l'affirmative.

Monsieur le Président LEFEBVRE procède au vote.

***La délibération* « ACTION INTERNATIONALE »**

avec 7 dossiers

(n° 26-CPI-012)

est adoptée par la Commission Permanente des Interventions selon le détail suivant :

REG-2026-00564 OFFICE INTERNATIONAL DE L'EAU : unanimité.

REG-2025-01043 BLUEENERGY France : unanimité.

REG-2026-00505 INTER AIDE : unanimité.

REG-2026-00465 BETTER WITH WATER : unanimité.

REG-2026-00021 ASSOCIATION CAP-VERT AMIENS : unanimité.

REG-2025-01026 ASSOCIATION CAP-VERT AMIENS : unanimité.

REG-2025-01025 ASSOCIATION CAP-VERT AMIENS : unanimité.

4 - LUTTE CONTRE LES POLLUTIONS DOMESTIQUES ET ASSIMILÉES PAR TEMPS SEC : TRAITEMENT (LIGNE 11)

Monsieur BRANGER, en référence au dossier et au diaporama de séance, fait la présentation du point n° 4 concernant la lutte contre les pollutions domestiques et assimilées par temps sec : traitement (ligne 11)

- **7 dossiers de participation financière pour un montant de 2 829 777 €**

- REG-2026-00587 SIDEN-SIAN (3 dossiers)
- REG-2026-00546 DOUAISIS AGGLO
- REG-2026-00400 SIDEN-SIAN
- REG-2025-00361 SIDEN-SIAN (2 dossiers)

Monsieur BRANGER annonce le départ depuis le 1er septembre de Monsieur Jean-Philippe KARPINSKI, chef de la mission territoriale Mer du Nord et présente plus particulièrement le dossier REG-2026-00361 SIDEN SIAN.

Remarques et débats :

Monsieur le Président LEFEBVRE mentionne que le niveau total de l'enveloppe ne sera probablement pas atteint cette année sur cette ligne.

Monsieur BRANGER précise qu'un important projet porté par la Métropole Européenne de Lille aura lieu l'an prochain sur la station d'épuration de Wattrelos, qui représente 500 000 équivalents habitants, avec notamment la construction d'une file pluviale et de gestion des boues. Il en sera déjà question lors de la CPI de novembre pour la partie étude de conception. Cette station est la deuxième plus importante du bassin, et générera des montants de participation pour l'Agence extrêmement importants en 2027. À la moitié du programme, plus de 50 % de la dotation prévue sur la ligne 11 à l'échelle des 6 années du programme d'intervention devrait avoir été consommée.

Monsieur le Président LEFEBVRE procède au vote.

La délibération « LUTTE CONTRE LES POLLUTIONS DOMESTIQUES ET ASSIMILÉES PAR TEMPS SEC : TRAITEMENT »

avec 7 dossiers

(n° 26-CPI-013)

est adoptée par la Commission Permanente des Interventions selon le détail suivant :

REG-2026-00587 SIDEN-SIAN (3 dossiers) : unanimité.

REG-2026-00546 DOUAISIS AGGLO : unanimité.

REG-2026-00400 SIDEN-SIAN : unanimité.

REG-2025-00361 SIDEN-SIAN (2 dossiers) : unanimité.

5 - LUTTE CONTRE LES POLLUTIONS DOMESTIQUES ET ASSIMILÉES PAR TEMPS SEC : RÉSEAUX (LIGNE 12)

Monsieur BRANGER, en référence au dossier et au diaporama de séance, fait la présentation du point n° 5 concernant la lutte contre les pollutions domestiques et assimilées par temps sec : Réseaux (ligne 12)

- **35 dossiers de participation financière pour un montant de 13 482 884 €**

- REG-2026-00637 COMMUNAUTÉ URBAINE D'ARRAS
- REG-2026-00593 CA DE BETHUNE-BRUAY ARTOIS-LYS ROMANE
- REG-2026-00591 COMMUNAUTÉ URBAINE DE DUNKERQUE
- REG-2026-00590 CA DE BETHUNE-BRUAY ARTOIS LYS ROMANE
- REG-2026-00585 CA DE BETHUNE-BRUAY ARTOIS LYS ROMANE
- REG-2026-00558 SIDEN-SIAN
- REG-2026-00553 CC DU VAL DE SOMME
- REG-2026-00544 SIDEN-SIAN
- REG-2026-00542 SIDEN-SIAN
- REG-2026-00541 CA GRAND CALAIS TERRES & MERS
- REG-2026-00539 SYND INTERCOM ASSAINISSEMENT FOURMIES-WIGNEHIES
- REG-2026-00525 SIDEN-SIAN
- REG-2026-00519 SIDEN-SIAN
- REG-2026-00493 SIDEN-SIAN
- REG-2026-00491 SIDEN-SIAN
- REG-2026-00490 SIDEN-SIAN
- REG-2026-00475 SIDEN-SIAN
- REG-2026-00456 CA DES DEUX BAIES EN MONTREUILLOIS
- REG-2026-00445 SIDEN SIAN
- REG-2026-00444 SIDEN SIAN
- REG-2026-00443 SIDEN SIAN
- REG-2026-00418 MÉTROPOLE EUROPÉENNE DE LILLE
- REG-2026-00397 HUCQUELIERS
- REG-2026-00385 MÉTROPOLE EUROPÉENNE DE LILLE
- REG-2026-00381 MÉTROPOLE EUROPÉENNE DE LILLE
- REG-2026-00324 SYNDICAT A LA CARTE D'ADDUCTION D'EAU POTABLE ET D'ASS. RÉGION D'ANDRES
- REG-2026-00321 CA DE LENS-LIEVIN
- REG-2026-00290 SIDEN-SIAN
- REG-2026-00379 CA VALENCIENNES MÉTROPOLE
- REG-2026-00207 C A DE BETHUNE-BRUAY ARTOIS LYS ROMANE
- REG-2026-00073 CA DE LENS-LIEVIN
- REG-2026-00072 CA DE LENS-LIEVIN
- REG-2026-00062 CA AMIENS MÉTROPOLE
- REG-2026-00056 CA DE LENS-LIEVIN
- REG-2026-00040 COMMUNAUTÉ URBAINE D'ARRAS

Pas de remarque.

Monsieur le Président LEFEBVRE procède au vote.

La délibération « LUTTE CONTRE LES POLLUTIONS DOMESTIQUES ET ASSIMILÉES PAR TEMPS SEC : RÉSEAUX »

avec 35 dossiers

(n° 26-CPI-014)

est adoptée par la Commission Permanente des Interventions selon le détail suivant :

REG-2026-00637 COMMUNAUTÉ URBAINE D'ARRAS : unanimité.

REG-2026-00593 CA DE BETHUNE-BRUAY ARTOIS-LYS ROMANE : **unanimité moins la membre en conflit d'intérêts : LEVEUGLE Emmanuelle (MP- mandat à DISSAUX Jean-Claude).** ***Autre membre en conflit d'intérêts : FLAJOLET André (MC).***

REG-2026-00591 COMMUNAUTÉ URBAINE DE DUNKERQUE : **unanimité moins le membre en conflit d'intérêts :** ***RINGOT Bertrand (MP- mandat à DISSAUX Jean-Claude).***

REG-2026-00590 CA DE BETHUNE-BRUAY ARTOIS LYS ROMANE : **unanimité moins la membre en conflit d'intérêts : LEVEUGLE Emmanuelle (MP- mandat à DISSAUX Jean-Claude).** ***Autre membre en conflit d'intérêts : FLAJOLET André (MC).***

REG-2026-00585 CA DE BETHUNE-BRUAY ARTOIS LYS ROMANE : **unanimité moins la membre en conflit d'intérêts : LEVEUGLE Emmanuelle (MP- mandat à DISSAUX Jean-Claude).** ***Autre membre en conflit d'intérêts : FLAJOLET André (MC).***

REG-2026-00558 SIDEN-SIAN : unanimité.

REG-2026-00553 CC DU VAL DE SOMME : unanimité.

REG-2026-00544 SIDEN-SIAN : unanimité.

REG-2026-00542 SIDEN-SIAN : unanimité.

REG-2026-00541 CA GRAND CALAIS TERRES & MERS : unanimité.

REG-2026-00539 SYND INTERCOM ASSAINISSEMENT FOURMIES-WIGNEHIES : unanimité.

REG-2026-00525 SIDEN-SIAN : unanimité.

REG-2026-00519 SIDEN-SIAN : unanimité.

REG-2026-00493 SIDEN-SIAN : unanimité.

REG-2026-00491 SIDEN-SIAN : unanimité.

REG-2026-00490 SIDEN-SIAN : unanimité.

REG-2026-00475 SIDEN-SIAN : unanimité.

REG-2026-00456 CA DES DEUX BAIES EN MONTREUILLOIS : unanimité.

REG-2026-00445 SIDEN SIAN : unanimité.

REG-2026-00444 SIDEN SIAN : unanimité.

REG-2026-00443 SIDEN SIAN : unanimité.

REG-2026-00418 MÉTROPOLE EUROPÉENNE DE LILLE : unanimité.

REG-2026-00397 HUCQUELIERS : unanimité.

REG-2026-00385 MÉTROPOLE EUROPÉENNE DE LILLE : unanimité.

REG-2026-00381 MÉTROPOLE EUROPÉENNE DE LILLE : unanimité.

REG-2026-00324 SYNDICAT À LA CARTE D'ADDUCTION D'EAU POTABLE ET D'ASS. RÉGION D'ANDRES : unanimité.

REG-2026-00321 CA DE LENS-LIEVIN : unanimité.

REG-2026-00290 SIDEN-SIAN : unanimité.

REG-2026-00379 CA VALENCIENNES MÉTROPOLE : unanimité.

REG-2026-00207 C A DE BETHUNE-BRUAY ARTOIS LYS ROMANE : unanimité moins la membre en conflit d'intérêts : LEVEUGLE Emmanuelle (MP- mandat à DISSAUX Jean-Claude).
Autre membre en conflit d'intérêts : FLAJOLET André (MC).

REG-2026-00073 CA DE LENS-LIEVIN : unanimité.

REG-2026-00072 CA DE LENS-LIEVIN : unanimité.

REG-2026-00062 CA AMIENS MÉTROPOLE : unanimité.

REG-2026-00056 CA DE LENS-LIEVIN : unanimité.

REG-2026-00040 COMMUNAUTÉ URBAINE D'ARRAS : unanimité.

6 - GESTION DES EAUX PLUVIALES (LIGNE 16)

Monsieur BRANGER, en référence au dossier et au diaporama de séance, fait la présentation du point n° 6 concernant la gestion des eaux pluviales (ligne 16).

Madame MATYKOWSKI précise que cette ligne eau pluviale était en sous-consommation sur la fin du 11ème Programme. Seule l'année 2024 a été plus dynamique. Les possibilités de report de ligne sont intéressantes, puisqu'il y avait une sous-consommation sur le 11ème Programme et qu'il est maintenant prévu une surconsommation. Des arbitrages seront à faire lors de la révision du 12ème Programme.

Madame MATYKOWSKI remarque que les projets présentés sur cette ligne relèvent typiquement d'une adaptation au changement climatique. Cela concerne désormais tous les espaces publics dans une logique de renaturation. Un accompagnement de l'agence sur les îlots de fraîcheur, sur l'aspect paysager aussi des aménagements urbains permettent une gestion de l'eau par son infiltration au plus près, plutôt que son évacuation en aval en se chargeant de pollutions. Elle mentionne qu'il a été demandé à la ministre de la Transition écologique de porter un plan d'adaptation au changement climatique dans le contexte de l'été caniculaire de 2026.

- **32 dossiers pour une participation financière de 10 382 964 €**

- REG-2026-00557 MAISONS & CITÉS SOCIÉTÉ ANONYME D'HLM
- REG-2026-00556 MAISONS & CITÉS SOCIÉTÉ ANONYME D'HLM
- REG-2026-00514 SIDEN-SIAN
- REG-2026-00499 CA DE CAMBRAI
- REG-2026-00473 CA DE CAMBRAI
- REG-2026-00461 CA DE CAMBRAI
- REG-2026-00434 SI D'ASSAINISSEMENT ET D'ÉVACUATION DES EAUX PLUVIALES DE LA RÉGION DE DENAIN
- REG-2026-00390 MAISONS & CITÉS SOCIÉTÉ ANONYME D'HLM
- REG-2026-00384 CA VALENCIENNES MÉTROPOLE
- REG-2026-00382 MAISONS & CITÉS SOCIÉTÉ ANONYME D'HLM
- REG-2026-00393 BERCK
- REG-2026-00367 MÉTROPOLE EUROPÉENNE DE LILLE
- REG-2026-00355 DOUAISIS AGGLO
- REG-2026-00354 DOUAISIS AGGLO
- REG-2026-00350 MÉTROPOLE EUROPÉENNE DE LILLE
- REG-2026-00334 CA DE LENS LIEVIN
- REG-2026-00327 MAISONS & CITÉS SOCIÉTÉ ANONYME D'HLM
- REG-2026-00306 CC SOMME SUD-OUEST

- REG-2026-00299 SIA HABITAT
- REG-2026-00288 CA DE LENS-LIEVIN
- REG-2026-00276 SIDEN-SIAN
- REG-2026-00277 CA DE BETHUNE-BRUAY ARTOIS LYS ROMANE
- REG-2026-00275 SIDEN-SIAN
- REG-2026-00252 SIDEN-SIAN
- REG-2026-00223 CA DE LENS-LIEVIN
- REG-2026-00219 SOMAIN
- REG-2026-00183 SAINT-QUENTIN
- REG-2026-00075 CA DE LENS-LIEVIN
- REG-2026-00037 CA VALENCIENNES MÉTROPOLE
- REG-2025-00954 DÉPARTEMENT DU 62
- REG-2026-00433 OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT DE LA SOMME
- REG-2025-00742 CA HENIN-CARVIN

Monsieur BRANGER présente plus précisément les dossiers REG-2026-00499, REG-2026-00473, REG-2026-00461 : CA DE CAMBRAI – MISE AUX NORMES DE L'AGGLOMÉRATION D'ASSAINISSEMENT DE FONTAINE-NOTRE-DAME (CAC)

Monsieur LEMAIRE présente plus précisément le dossier REG-2026-00393 : BERCK – APPEL À PROJETS COURS D'ÉCOLE.

Remarques et débats :

Dossiers REG-2026-00499, REG-2026-00473, REG-2026-00461 CA DE CAMBRAI – MISE AUX NORMES DE L'AGGLOMÉRATION D'ASSAINISSEMENT DE FONTAINE-NOTRE-DAME (CAC)

Monsieur le Président LEFEBVRE observe que ce projet comporte plusieurs points intéressants. Il permet de sortir de la menace de contentieux européen et sa technique d'épuration avec les roseaux est une solution basée sur la nature.

Monsieur BRANGER ajoute que cela représente moins de pollution.

Monsieur PATRIS demande comment s'explique le coût énorme de ce filtre de roseaux.

Monsieur BRANGER explique que ce coût reste dans les courbes de montants classiques, avec 1 082 000 euros.

Monsieur LEMAIRE ajoute qu'il ne connaît pas les détails de ce dossier, mais précise que les alternatives liées au traitement des sur-débits de pluie consistent soit à ramener les effluents vers les stations d'épuration, ce qui nécessite des aménagements sur les stations d'épuration, soit en un traitement physico-chimique très coûteux en investissement et en fonctionnement puisqu'il faut ajouter des périphériques pour traiter et abattre la pollution principalement particulaire.
La solution de filtre planté de roseaux se fait en fonction des caractéristiques du milieu récepteur. Cela constitue une bonne alternative dans une analyse coûts-bénéfices concernant le niveau de traitement, les emprises foncières nécessaires et les exigences du projet d'action. Ce sont des sujets qui sont de plus en plus évoqués, notamment dans le petit urbain. Généralement les gros centres urbains mettent plutôt en place des files de traitement sur les stations d'épuration.

Monsieur PATRIS demande confirmation du fait qu'il ne s'agit pas de phytoremédiation avec du roseau, mais que cela concerne le système racinaire.

Monsieur LEMAIRE répond que ce sont des bassins creusés avec une géomembrane dans le fond, sans qu'il y ait d'infiltration. Il y a ensuite rejet dans le milieu récepteur.

REG-2026-00393 BERCK – APPEL À PROJETS COURS D'ÉCOLE

Monsieur le Président LEFEBVRE estime que ce type de projets coche, comme souvent, plusieurs cases, c'est-à-dire les enjeux liés à l'eau potable, à l'imperméabilité, mais surtout les projets pour la jeunesse. Il suggère de faire une plaquette de communication sur tous les travaux qui ont été faits dans les préaux et les cours d'école, si le budget le permet.

Monsieur BRANGER ajoute qu'au-delà du budget, il faut aussi du temps.

Madame MATYKOWSKI suggère de faire un bilan dans une instance à venir sur l'appel à projets cours d'école.

Monsieur le Président LEFEBVRE propose de prendre contact avec des journalistes pour faire connaître ces projets. Une médiatisation pourrait être positive pour une initiation à l'eau.

Madame MATYKOWSKI propose, plutôt que de faire une plaquette, de faire un bilan et un post sur les réseaux sociaux pour toucher un maximum d'acteurs.

Madame CADET ajoute que cela pourrait apparaître aussi sur le site internet de l'Agence.

Monsieur le Président LEFEBVRE procède au vote.

La délibération « GESTION DES EAUX PLUVIALES »

avec 32 dossiers

(n° 26-CPI-015)

est adoptée par la Commission Permanente des Interventions selon le détail suivant :

REG-2026-00557 MAISONS & CITÉS SOCIÉTÉ ANONYME D'HLM : unanimité.

REG-2026-00556 MAISONS & CITÉS SOCIÉTÉ ANONYME D'HLM : unanimité.

REG-2026-00514 SIDEN-SIAN : unanimité.

REG-2026-00499 CA DE CAMBRAI : unanimité.

REG-2026-00473 CA DE CAMBRAI : unanimité.

REG-2026-00461 CA DE CAMBRAI : unanimité.

REG-2026-00434 SI D'ASSAINISSEMENT ET D'ÉVACUATION DES EAUX PLUVIALES DE LA RÉGION DE DENAIN : unanimité.

REG-2026-00390 MAISONS & CITÉS SOCIÉTÉ ANONYME D'HLM : unanimité.

REG-2026-00384 CA VALENCIENNES MÉTROPOLE : unanimité.

REG-2026-00382 MAISONS & CITÉS SOCIÉTÉ ANONYME D'HLM : unanimité.

REG-2026-00393 BERCK : unanimité.

REG-2026-00367 MÉTROPOLE EUROPÉENNE DE LILLE : unanimité.

REG-2026-00355 DOUAISIS AGGLO : unanimité.

REG-2026-00354 DOUAISIS AGGLO : unanimité.

REG-2026-00350 MÉTROPOLE EUROPÉENNE DE LILLE : unanimité.

REG-2026-00334 CA DE LENS LIEVIN : unanimité.

REG-2026-00327 MAISONS & CITÉS SOCIÉTÉ ANONYME D'HLM : unanimité.

REG-2026-00306 CC SOMME SUD-OUEST : unanimité.

REG-2026-00299 SIA HABITAT : unanimité.

REG-2026-00288 CA DE LENS-LIEVIN : unanimité.

REG-2026-00276 SIDEN-SIAN : unanimité.

REG-2026-00277 CA DE BETHUNE-BRUAY ARTOIS LYS ROMANE : unanimité moins la membre en conflit d'intérêts : LEVEUGLE Emmanuelle (MP- mandat à DISSAUX Jean-Claude). **Autre membre en conflit d'intérêts : FLAJOLET André (MC).**

REG-2026-00275 SIDEN-SIAN : unanimité.

REG-2026-00252 SIDEN-SIAN : unanimité.

REG-2026-00223 CA DE LENS-LIEVIN : unanimité.

REG-2026-00219 SOMAIN : unanimité.

REG-2026-00183 SAINT-QUENTIN : unanimité.

REG-2026-00075 CA DE LENS-LIEVIN : unanimité.

REG-2026-00037 CA VALENCIENNES MÉTROPOLE : unanimité.

REG-2025-00954 DÉPARTEMENT DU 62 : unanimité moins les membres en conflit d'intérêts : LEVEUGLE Emmanuelle (MP - mandat à DISSAUX Jean-Claude), **DISSAUX Jean-Claude (MP).**

REG-2026-00433 OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT DE LA SOMME : unanimité.

REG-2025-00742 CA HENIN-CARVIN : unanimité.

Monsieur BRANGER présente un dossier dérogatoire :

- **1 dossier dérogatoire pour une participation financière de 34 000 €**

- REG-2026-00463 CEREMA

Pas de remarque.

Monsieur le Président LEFEBVRE procède au vote.

Le dossier dérogatoire « REG-2026-00463 CEREMA »

de la délibération « GESTION DES EAUX PLUVIALES »

reçoit l'avis favorable à l'unanimité de la Commission Permanente des Interventions ***pour une transmission pour décision au Conseil d'Administration du 16 octobre 2026.***

7 - PROTECTION DE LA RESSOURCE EN EAU (LIGNE 23)

Monsieur BRANGER, en référence au dossier et au diaporama de séance, fait la présentation du point n° 7 concernant la protection de la ressource en eau (ligne 23).

- **2 dossiers pour une participation financière de 274 282,00 €**

- REG-2026-00310 COMMUNAUTÉ URBAINE D'ARRAS
- REG-2025-01072 SIEP DU SANTERRE

Pas de remarque.

Monsieur le Président LEFEBVRE procède au vote.

La délibération « PROTECTION DE LA RESSOURCE EN EAU »

avec 2 dossiers

(n° 26-CPI-016)

est adoptée par la Commission Permanente des Interventions selon le détail suivant :

REG-2026-00310 COMMUNAUTÉ URBAINE D'ARRAS : unanimité.

REG-2025-01072 SIEP DU SANTERRE : unanimité.

Monsieur BRANGER présente deux dossiers dérogatoires.

- **2 dossiers dérogatoires pour une participation financière de 102 000 €**

- REG-2026-00127 CA HENIN-CARVIN
- REG-2026-00312 SIDEN-SIAN

Remarques et débats :

Monsieur BARBIER demande si, concernant la CA d'Hénin Carvin, la dérogation de passer de 3 à 4 ans pour l'animation CARE ne va pas créer un précédent pour ce type de dossiers.

Monsieur BRANGER admet que le risque existe toujours avec les dérogations. Cela peut créer une jurisprudence. Le présent cas est un peu singulier, d'une part parce qu'il s'agit d'un ensemble de captages qui est en dehors du périmètre de la communauté d'agglomération, ce qui génère un peu plus de difficultés ; d'autre part, un faisceau d'éléments et d'actions mises en route laisse imaginer qu'un contrat CARE puisse aboutir assez rapidement. Monsieur BRANGER estime donc qu'il y a suffisamment d'éléments singuliers pour considérer que cela ne doit pas faire jurisprudence systématiquement pour tous les autres dossiers.

Monsieur le Président LEFEBVRE suggère de mentionner que cela se fait de façon exceptionnelle, pour prendre des précautions afin que ce genre de demande ne devienne pas récurrente.

Monsieur le Président LEFEBVRE procède au vote.

Les deux dossiers dérogatoires

de la délibération « PROTECTION DE LA RESSOURCE EN EAU »

reçoivent l'avis favorable à l'unanimité de la Commission Permanente des Interventions pour une transmission pour décision au Conseil d'Administration du 16 octobre 2026.

8 - AMÉLIORATION DE LA QUALITÉ DU SERVICE D'EAU POTABLE (LIGNE 25)

Monsieur BRANGER, en référence au dossier et au diaporama de séance, fait la présentation du point n° 8 concernant l'amélioration de la qualité du service d'eau potable (ligne 25).

- **18 dossiers pour une participation financière de 17 072 294,00 €**

- REG-2026-00534 SIDEN-SIAN
- REG-2026-00520 SIDEN-SIAN
- REG-2026-00506 SIDEN-SIAN
- REG-2026-00485 SIDEN-SIAN
- REG-2026-00480 SI DES EAUX DU SUD-ARTOIS
- REG-2026-00510 CA AMIENS MÉTROPOLE
- REG-2026-00478 CA DE BETHUNE-BRUAY, ARTOIS-LYS ROMANE
- REG-2026-00472 SIDEN-SIAN
- REG-2026-00471 CA DE BETHUNE-BRUAY ARTOIS LYS ROMANE
- REG-2026-00462 MÉTROPOLE EUROPÉENNE DE LILLE
- REG-2026-00419 SOURCEO, LA PRODUCTION D'EAU DE LA MEL
- REG-2026-00412 SI ADDUCTION ET DISTRIBUTION EAU POTABLE RÉGION HARDINGHEN
- REG-2026-00366 SIAEP RÉGION COLEMBERT
- REG-2026-00359 SIDEN-SIAN
- REG-2026-00351 SIDEN-SIAN
- REG-2026-00303 SIDEN-SIAN
- REG-2026-00280 SIDEN-SIAN
- REG-2026-00222 CA DE BETHUNE-BRUAY ARTOIS LYS ROMANE

Monsieur BRANGER présente plus précisément deux dossiers :

- REG-2026-00462 MÉTROPOLE EUROPÉENNE DE LILLE
- REG-2026-00419 SOURCEO, LA PRODUCTION D'EAU DE LA MEL

Remarques et débats :

Monsieur le Président LEFEBVRE rapporte que, pour sa part, les instrumentations en matière de détection de fuites d'eau se sont avérées utiles. Lui-même a reçu tous les jours des courriers d'Iléo pour le prévenir d'une fuite et a pu ainsi la faire réparer.

Monsieur PATRIS demande quand est remboursable l'avance de 4,4 millions accordée à la MEL.

Monsieur BRANGER répond qu'elle est remboursable sur 20 ans avec un an de décalage.

Madame MATYKOWSKI précise que ce délai vaut pour toutes les avances remboursables.

Monsieur BRANGER ajoute que la totalité de l'avance est payée au démarrage des travaux, pour permettre leur exécution. Ensuite, elle est remboursable en 20 années. Dans le cas présent, l'amortissement va s'étaler jusqu'en 2047 ou 2048, selon la date de démarrage des travaux.

Monsieur PATRIS observe que cela demande de porter attention à la trésorerie.

Madame MATYKOWSKI répond que, comme elle l'a évoqué plus tôt, cela permet de décaisser à un moment où il vaut mieux ne pas avoir une trésorerie trop confortable. L'intérêt est aussi d'avoir des retours d'avance qui viennent alimenter la capacité à engager des dossiers. Ce mécanisme est complexe et nécessite du temps agent pour sa gestion, mais cela permet de réalimenter le programme d'intervention régulièrement.

Monsieur le Président LEFEBVRE observe que les taux d'intérêt pour ce genre d'emprunt ont augmenté.

Madame MATYKOWSKI rappelle que les avances remboursables correspondent à un taux à zéro. Les taux ont augmenté globalement, mais sur les sujets eau et assainissement, il existe des Aqua Prêts de la Banque des territoires, qui est une filiale de la Caisse des dépôts et consignations, et dont les taux sont alignés sur le taux du livret A et évolutifs.

Monsieur CZEKANSKI quitte la séance à 14 h 46.

Madame CADET demande, concernant les kits hydro-économes, s'il s'agit de ceux livrés par l'Agence de l'Eau.

Madame MATYKOWSKI répond qu'un certain nombre de collectivités ont proposé des kits. Un minimum de 1 000 kits a été fixé pour que l'agence puisse accompagner financièrement. La composition du kit n'est pas calibrée de façon précise. Pour cette raison, le matin même, une évolution de la rédaction a été proposée dans les délibérations, pour qu'il n'y ait plus de précisions excessives sur la composition du kit.

Madame CADET fait savoir que, dans sa commune, elle n'a jamais entendu parler de dons de kits provenant de l'Agence de l'Eau, alors que leur mise à disposition avait été décidée il y a quelques années.

Monsieur BRANGER rappelle que ce n'est pas l'Agence de l'Eau qui distribue les kits. L'Agence finance les collectivités qui achètent les kits et les distribuent. Il suppose que la communauté de communes mentionnée par Madame CADET ne s'est pas saisie de ce dispositif, mais il lui propose de les inviter à contacter l'Agence pour être financés.

Monsieur le Président LEFEBVRE plaisante sur le fait que ce sera la communauté de communes qui sera remerciée, non l'Agence de l'eau.

Monsieur BRANGER mentionne que Noreade va commencer à distribuer des kits à ses 700 000 abonnés. Cela se fera par séquençage. Un premier dossier pour l'achat de plus de 50 000 kits sera présenté à la CPI de novembre ou en 2027.

Monsieur LEMAIRE ajoute que, concernant l'accompagnement sur les kits hydro-économes, il n'y a pas une obligation que ce soit la collectivité qui porte la compétence eau pour déposer un dossier. Cela peut être une commune, une intercommunalité ou un groupement de communes. Il y a des cas où, notamment sur l'agglomération du Boulonnais, où la CAB a la compétence, mais ce sont les communes qui ont porté devant l'Agence une demande de financement pour les kits.

Monsieur le Président LEFEBVRE procède au vote.

La délibération « AMÉLIORATION DE LA QUALITÉ D'EAU POTABLE »

avec 18 dossiers

(n° 26-CPI-017)

est adoptée par la Commission Permanente des Interventions selon le détail suivant :

REG-2026-00534 SIDEN-SIAN : unanimité.

REG-2026-00520 SIDEN-SIAN : unanimité.

REG-2026-00506 SIDEN-SIAN : unanimité.

REG-2026-00485 SIDEN-SIAN : unanimité.

REG-2026-00480 SI DES EAUX DU SUD- ARTOIS : unanimité.

REG-2026-00510 CA AMIENS MÉTROPOLE : unanimité.

REG-2026-00478 CA DE BETHUNE-BRUAY, ARTOIS-LYS ROMANE : **unanimité moins la membre en conflit d'intérêts : LEVEUGLE Emmanuelle (MP- mandat à DISSAUX Jean-Claude).** *Autre membre en conflit d'intérêts : FLAJOLET André (MC).*

REG-2026-00472 SIDEN-SIAN : unanimité.

REG-2026-00471 CA DE BETHUNE-BRUAY ARTOIS LYS ROMANE : unanimité moins la membre en conflit d'intérêts : LEVEUGLE Emmanuelle (MP- mandat à DISSAUX Jean-Claude). **Autre membre en conflit d'intérêts : FLAJOLET André (MC).**

REG-2026-00462 MÉTROPOLE EUROPÉENNE DE LILLE : unanimité.

REG-2026-00419 SOURCEO, LA PRODUCTION D'EAU DE LA MEL : unanimité.

REG-2026-00412 SI ADDUCTION ET DISTRIBUTION EAU POTABLE RÉGION HARDINGHEN : unanimité.

REG-2026-00366 SIAEP RÉGION COLEMBERT : unanimité.

REG-2026-00359 SIDEN-SIAN : unanimité.

REG-2026-00351 SIDEN-SIAN : unanimité.

REG-2026-00303 SIDEN-SIAN : unanimité.

REG-2026-00280 SIDEN-SIAN : unanimité.

REG-2026-00222 CA DE BETHUNE-BRUAY ARTOIS LYS ROMANE : unanimité moins la membre en conflit d'intérêts : LEVEUGLE Emmanuelle (MP- mandat à DISSAUX Jean-Claude). Autre membre en conflit d'intérêts : FLAJOLET André (MC).

9 - RESTAURATION ET GESTION DES MILIEUX, HABITATS ET ÉCOSYSTÈMES (LIGNE 24)

Monsieur BRANGER, en référence au dossier et au diaporama de séance, fait la présentation du point n° 9 concernant la restauration et la gestion des milieux, habitats et écosystèmes (ligne 24).

- **16 dossiers pour une participation financière de 4 842 270 €**

- REG-2026-00641 CA DE BETHUNE-BRUAY ARTOIS LYS ROMANE
- REG-2026-00609 CA DE BETHUNE-BRUAY ARTOIS LYS ROMANE
- REG-2026-00573 DÉPARTEMENT DU 59
- REG-2026-00504 CONSERVATOIRE D'ESPACES NATURELS DES HAUTS-DE-FRANCE
- REG-2026-00460 FÉDÉRATION DU 62 POUR LA PÊCHE ET LA PROTECTION DU MILIEU AQUATIQUE
- REG-2026-00427 CONSERVATOIRE ESPACE LITTORAL RIVAGES
- EG-2026-00413 SYMSAGEB (2 dossiers)
- REG-2026-00342 SYMSAGEB (2 dossiers)
- REG-2026-00333 DÉPARTEMENT DU 62
- REG-2026-00330 MÉTROPOLE EUROPÉENNE DE LILLE
- REG-2026-00261 CA DU SAINT-QUENTINOIS
- REG-2026-00216 DÉPARTEMENT 80
- REG-2026-00208 SYMSAGEB (3 dossiers)
- REG-2026-00206 SYMSAGEL

- REG-2026-00192 CONSERVATOIRE D'ESPACES NATURELS DES HAUTS-DE-FRANCE (2 dossiers)
- REG-2025-00340 FÉDÉRATION DEPART ASSOC PÊCHE PISCICULTURE 59

Monsieur JOURDAN présente plus précisément 3 dossiers :

- REG-2026-00413 SYMSAGEB (2 dossiers)
- REG-2026-00460 FÉDÉRATION DU 62 POUR LA PÊCHE ET LA PROTECTION DU MILIEU AQUATIQUE

Remarques et débats :

Madame CADET rappelle qu'elle ne participera pas au vote pour les dossiers de fédérations de pêche et de protection du milieu aquatique pour lesquels elle est en conflit d'intérêt.

Monsieur BARBIER salue la présentation de Monsieur JOURDAN des dossiers du SYMSAGEB sur la continuité écologique. Ce sujet lui semble symbolique pour l'Agence de l'eau. Il permet de constater la grande qualité des partenaires, qui font un travail performant produisant des résultats. L'extrême sensibilité de l'eau, des milieux aquatiques et des espèces qui les habitent sitôt qu'il y a un défaut, une pollution ou une erreur technique, est ici mesurée. Des centaines de milliers d'euros d'investissements publics qui ont été parfaitement dédiés, travaillés, mis en place par des partenaires de grande qualité peuvent ainsi être anéantis. Cette grande sensibilité est souvent oubliée. Il suffit d'une personne qui déroge à une règle de conduite, qui fait une pollution, qui n'entretient pas un ouvrage et tout le travail collectif s'effondre.

Madame PATTE estime que cela donne des arguments vis-à-vis de représentants de la profession piscicole qui demandaient des résultats probants sur les travaux de continuité écologique lors du dernier Comité de bassin.

Madame MATYKOWSKI indique que la politique RCE (rétablissement de la continuité écologique), qui avait dû être présentée en Commission Permanente du Milieu Naturel et de la Planification et en Comité de bassin, donnait des éléments de bilan de l'investissement de l'Agence et des partenaires depuis de nombreuses années. La réunion évoquée par Madame PATTE est en cours d'organisation pour que ces éléments soient partagés, comme cela avait été proposé lors du Comité de bassin.

Monsieur le Président LEFEBVRE demande, en aparté, quelle est la législation sur l'anguille en France.

Monsieur JOURDAN répond que la commercialisation est autorisée, mais que la pêche est interdite. Il y a donc un quota pour le repeuplement et un pour la consommation.

Monsieur le Président LEFEBVRE procède au vote.

La délibération « RESTAURATION ET GESTION DES MILIEUX, HABITATS ET ÉCOSYSTÈMES »

avec 16 dossiers

(n° 26-CPI-018)

est adoptée par la Commission Permanente des Interventions selon le détail suivant :

REG-2026-00641 CA DE BETHUNE-BRUAY ARTOIS LYS ROMANE : **unanimité moins la membre en conflit d'intérêts : LEVEUGLE Emmanuelle (MP- mandat à DISSAUX Jean-Claude).** ***Autre membre en conflit d'intérêts : FLAJOLET André (MC).REG-2026-00609 CA DE BETHUNE-***

BRUAY ARTOIS LYS ROMANE : **unanimité moins la membre en conflit d'intérêts : LEVEUGLE Emmanuelle (MP- mandat à DISSAUX Jean-Claude).** ***Autre membre en conflit d'intérêts : FLAJOLET André (MC).***

REG-2026-00573 DÉPARTEMENT DU 59 : unanimité.

REG-2026-00504 CONSERVATOIRE D'ESPACES NATURELS DES HAUTS-DE-FRANCE : unanimité moins le membre en conflit d'intérêts : BARBIER Luc (MP)

(Validité CI : jusqu'à 5 ans après démission CEN 12/2025).

REG-2026-00460 FÉDÉRATION DU 62 POUR LA PÊCHE ET LA PROTECTION DU MILIEU AQUATIQUE : unanimité moins la membre en conflit d'intérêts : **CADET Jocelyne (MP).**
REG-2026-00427 CONSERVATOIRE ESPACE LITTORAL RIVAGES : unanimité moins la membre en conflit d'intérêts : LEVEUGLE Emmanuelle (MP - mandat à DISSAUX Jean-Claude).
Autre membre en conflit d'intérêts : **VAN DE MAELE Philippe (MNP - représenté par Mme LORUT Estelle).**

REG-2026-00413 SYMSAGEB (2 dossiers) : unanimité.

REG-2026-00342 SYMSAGEB (2 dossiers) : unanimité.

REG-2026-00333 DÉPARTEMENT DU 62 : unanimité moins les membres en conflit d'intérêts : LEVEUGLE Emmanuelle (MP - mandat à DISSAUX Jean-Claude)

DISSAUX Jean-Claude (MP).

REG-2026-00330 MÉTROPOLE EUROPÉENNE DE LILLE : unanimité.

REG-2026-00261 CA DU SAINT-QUENTINOIS : unanimité.

REG-2026-00216 DÉPARTEMENT 80 : unanimité.

REG-2026-00208 SYMSAGEB (3 dossiers) : unanimité moins les membres en conflit d'intérêts : LEVEUGLE Emmanuelle (MP - mandat à DISSAUX Jean-Claude), **DISSAUX Jean-Claude (MP) (SAGE Lys).**

REG-2026-00206 SYMSAGEL :
unanimité moins les membres en conflit d'intérêts :
LEVEUGLE Emmanuelle (MP - mandat à DISSAUX Jean-Claude),

DISSAUX Jean-Claude (MP) (délégation MO de la CAPSO + SAGE Lys).

REG-2026-00192 CONSERVATOIRE D'ESPACES NATURELS DES HAUTS-DE-FRANCE (2 dossiers) : unanimité moins le Membre en conflit d'intérêts : BARBIER Luc (MP)

(Validité CI : jusqu'à 5 ans après démission CEN 12/2025).

REG-2025-00340 FÉDÉRATION DEPART ASSOC PÊCHE PISCICULTURE 59 : unanimité moins la membre en conflit d'intérêts : CADET Jocelyne (MP) (validité CI : jusqu'à 5 ans après fin mandat survenu en 2022 - ancienne administratrice bénévole Fédération de Pêche du Nord).

10 - LUTTE CONTRE LA POLLUTION DES ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES HORS AGRICOLE (LIGNE 13)

Monsieur BRANGER, en référence au dossier et au diaporama de séance, présente le point n° 10 sur la lutte contre la pollution des activités économiques hors agriculture.

- **4 dossiers pour une participation financière de 801 024,00 €**

- REG-2026-00391 N.V. BISCUITS DELACRE S.A
- REG-2026-00286 FONCIÈRE BÉTHUNE

- REG-2026-00269 SIDEN-SIAN
- REG-2026-00267 CAMPING DE L'EPY

Pas de remarque.

Monsieur le Président LEFEBVRE procède au vote.

La délibération « LUTTE CONTRE LA POLLUTION DES ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES HORS AGRICOLES »

avec 4 dossiers

(n° 26-CPI-019)

est adoptée par la Commission Permanente des Interventions selon le détail suivant :

REG-2026-00391 N.V. BISCUITS DELACRE S.A : unanimité.

REG-2026-00286 FONCIÈRE BÉTHUNE : unanimité.

REG-2026-00269 SIDEN-SIAN : unanimité.

REG-2026-00267 CAMPING DE L'EPY : unanimité.

11 - LUTTE CONTRE LES POLLUTIONS D'ORIGINE AGRICOLE (LIGNE 18)

Monsieur BRANGER, en référence au dossier et au diaporama de séance, fait la présentation du point n° 11 concernant la lutte contre les pollutions d'origine agricole (ligne 18).

- **8 dossiers pour une participation financière de 819 668,00 €**

- REG-2026-00578 SYNDICAT MIXTE DU PNR SCARPE-ESCAUT
- REG-2026-00577 CA HENIN-CARVIN
- REG-2026-00576 CA DE LENS-LIEVIN
- REG-2026-00575 DOUAISIS AGGLO
- REG-2026-00527 CHAMBRE D'AGRICULTURE 59 62
- REG-2026-00517 CHAMBRE D'AGRICULTURE 59 62
- REG-2026-00477 BRETEUIL (3 dossiers)
- REG-2026-00464 BRETEUIL (3 dossiers)

Monsieur BIZAIS présente plus précisément deux dossiers :

- REG-2026-00527 CHAMBRE D'AGRICULTURE 59 62

- Étude techno-économique pour le développement de filières issues de cultures à bas niveau d'intrants pour 5 AAC prioritaires :
    - REG-2026-00575 DOUAISIS AGGLO
    - REG-2026-00576 CA DE LENS-LIEVIN
    - REG-2026-00577 CA HENIN-CARVIN
    - REG-2026-00578 SYNDICAT MIXTE DU PNR SCARPE-ESCAUT
    - REG-2026-00631 MÉTROPOLE EUROPÉENNE DE LILLE

Remarques et débats :

Madame MATYKOWSKI apporte un complément par rapport aux captages ultra prioritaires et à l'enjeu de cette étude techno-économique présentée par Monsieur BIZAIS. Elle rappelle qu'une mesure exceptionnelle captage a été recherchée auprès de l'Europe pour les zones les plus vulnérables des captages prioritaires. Sur le budget 2026, 4 millions d'engagement étaient prévus cette année et l'année prochaine, d'après le projet validé par l'Europe. Le taux d'engagement est finalement très faible, avec moins de 500 000 euros sur les captages ultra prioritaires, la raison avancée par la profession agricole étant l'absence de débouchés suffisants. Or, il s'agit d'un enjeu très fort. Le PSE (Paiement pour Services Environnementaux) captages ultra prioritaires permet des niveaux de compensation relativement importants à l'hectare par rapport aux modalités du PSE national, pour répondre à une demande initiale de la profession agricole, notamment pour être compensés à un bon niveau de rémunération équivalente aux cultures industrielles. Aujourd'hui, la première année montre que cela ne rencontre pas le succès imaginé et souhaité, alors que cela avait été présenté comme l'une des conditions nécessaires à un engagement.

Monsieur PATRIS demande s'il existe des critères BNI (bas niveau d'impact ou d'intrants), outre les plantes. En effet, le BNI repose sur la nomenclature des plantes ayant besoin de moins d'intrants que d'autres. Il demande s'il n'y a pas de déclaratif de l'agriculteur et s'il n'y a pas de critères au niveau français ou européen.

Monsieur BIZAIS répond que cela repose sur le besoin en intrants et qu'il n'y a pas de définition précise du BNI, puisque certains sont reconnus dans les aides PAC (Politique Agricole Commune). Dans les programmes Agence, des cultures sont appelées BNI, mais chaque Agence a ses propres approches et les listes ne se recoupent pas totalement. Globalement, la lentille, le sarrasin, le chanvre sont des cultures universellement reconnues.

Madame CLOMES remarque que les professionnels agricoles disent manquer de filières sur les cultures citées. La luzerne figure aussi dans le PSE, Or, avec la sécheresse et les problèmes de fourrage, il lui semble qu'il n'y a pas besoin de filière pour la luzerne pour souscrire un PSE puisque des éleveurs vont en avoir besoin cet hiver étant donné qu'ils ont déjà décapitalisé leur stock l'été. Elle reconnaît que ce n'est pas si simple que cela, et que cela pose vraiment question. Elle exprime sa déception. Elle reconnaît qu'il manque des filières, pour la lentille par exemple, mais ne pense pas qu'il faille aller chercher des BNI pour lesquels il n'y a pas de filières dans les Hauts-de-France. Elle demande quels BNI ont déjà des filières dans les Hauts-de-France et à proximité, pour prioriser le travail sur celles-ci.

Monsieur BIZAIS répond que le travail s'est basé sur une liste de BNI ouverte. Cela intègre des BNI pour lesquels des filières existent, et parfois sont émergentes, et des cultures BNI pour lesquels il n'y a pas de filières, dans l'idée que, potentiellement, s'il y a de la rémunération, cela peut donner l'idée à certains opérateurs avec une vision à long terme de développer une filière. L'Agence n'est donc pas fermée à envisager de nouvelles filières. En revanche, cette étude montre bien qu'il y a deux axes, avec des filières constituées ou préconstituées, et des filières encore en émergence sur lesquelles il pourrait y avoir un intérêt à essayer de travailler.

Sur la luzerne, deux projets de séchoir à luzerne ont été accompagnés, l'un dans l'ouest du côté de Camiers et l'autre sur l'aire d'alimentation de captage de Breteuil. Monsieur BIZAIS estime que les dynamiques ne sont pas toujours naturelles, puisque, si cela s'est bien fait à Camiers, à Breteuil le plan de financement a du mal à être bouclé. Il apparaît que certains opérateurs historiques n'ont pas forcément intérêt à voir des cultures traditionnelles devenir des luzernes. Des solutions peuvent exister, mais il faut aussi de l'initiative. Un opérateur à Breteuil ayant entendu parler de l'aide captage, s'est manifesté et a rencontré l'Agence. Dans ce cas, l'Agence a vraiment déclenché le fait qu'il propose une solution séchoir à luzerne. Il faudrait que, dans d'autres endroits, d'autres entrepreneurs se saisissent du projet.

Des liens sont certainement aussi à construire avec les collectivités. Monsieur BIZAIS donne l'exemple de l'aire d'alimentation et de captage d'Airon-Saint-Vaast, où il y avait un projet de chaudière. Il a fallu

énormément de temps avant de trouver une solution quant aux possibilités de financement de la chaudière de manière à ce qu'elle puisse recourir au miscanthus, sachant que ce n'est pas la solution la plus économique pour le producteur d'énergie. Cependant, potentiellement, s'il a été possible d'apporter de l'aide pour la construction de la chaudière, l'équilibre économique peut être trouvé de manière à ce que cela devienne intéressant de recourir au miscanthus. Il y a sur ce point des mises en lien à faire.

Madame MATYKOWSKI rappelle, à propos de cet exemple, que le porteur de projet du CARE, qui est la personne responsable de la distribution de l'eau, est la communauté d'agglomération d'Airon, la CA2BM. Celle qui porte la chaudière appartient au périmètre de la CA2BM.

Monsieur BIZAIS précise qu'il s'agit de la commune.

Madame MATYKOWSKI précise qu'elle voulait exprimer de cette manière qu'il y a des cloisons entre les politiques publiques et que le fait de parvenir à décloisonner peut avoir un intérêt pour la préservation du captage d'eau potable. Il semble pertinent de connecter les deux sujets. Le sujet du plan de financement et des surcoûts éventuels vient dans un deuxième temps. .

Par ailleurs, elle rappelle qu'au mois de juillet avait été présenté un AMI (Appel à Manifestation d'Intérêt) lancé pour avoir des porteurs de projets ou des structures dans des logiques de création de filières ou de massification à l'échelle de tous les captages. Elle reconnaît que cela peut poser question aux candidats dans un moment où la loi UPSA (Urgence pour la Protection et la Souveraineté Agricoles) amène une redéfinition des points de prélèvement prioritaires. Le bassin Artois-Picardie va être particulièrement concerné. Les seuils sont en train d'être travaillés. Un groupe de travail ce matin même travaillait sur des hypothèses concernant des seuils où il y aurait obligatoirement une intervention de l'autorité préfectorale sur les captages les plus dégradés. Sur ceux qui sont moins dégradés, mais qui restent proches du risque de dégradation, ce serait une intervention obligatoire des collectivités. Il est donc vrai que, alors que ces outils ont été mis en place collectivement, le fait de voir que la dynamique n'est pas au rendez-vous sur le bassin Artois Picardie pose question.

Monsieur BARBIER se dit mal à l'aise sur le sujet, parce que les cultures BNI sont un sujet déjà discuté, qu'un certain nombre de dossiers sont déjà passés, et qu'il y a donc forcément un rapportage qui peut être fait des expériences auxquelles l'Agence a participé, même si ce n'est que financièrement.

De mémoire, il évoque le financement d'un prototype d'arracheuse de chanvre dans le Boulonnais qui coûtait très cher parce qu'il n'y en avait pas encore. Il demande s'il y a un retour sur ce cas, si cela a fonctionné, si la filière est complètement organisée.

De même, la filière betterave bio avait été financée et cela l'intéresserait personnellement beaucoup d'avoir du sucre de betterave bio en Hauts-de-France. Il se demande aussi si cela a abouti ou non, si la filière est allée à son terme.

Souvent des initiatives sont encouragées, sans que l'on en connaisse les résultats. Sa question sous-jacente est celle des moyens pour parvenir à une massification. Il peut être essentiel de réussir un captage prioritaire, mais, pour autant, il importe de pouvoir créer un effet d'entraînement qui permette de toucher 2, 3 ou 4 % des agriculteurs de la région.

Sur le premier dossier (REG-2026-00527 CHAMBRE D'AGRICULTURE 59 62 : Agroforesterie), son questionnement est du même type. Alors que beaucoup de choses sont proposées, il faut se demander comment accéder au bilan. Beaucoup de structures font de l'agroforesterie, et beaucoup ont des résultats. Monsieur BARBIER a l'impression de voir passer des dossiers identiques pour des structures qui travaillent en parallèle et il se demande comment permettre aux animateurs de SAGE, de parcs, de chambres d'agriculture, etc., de trouver une plateforme pour partager leurs avancées, car il n'est pas certain que cela soit fait systématiquement. Selon lui, les fiches projets se ressemblent et l'Agence finance beaucoup ces structures qui se ressemblent un peu, au moins dans ce qu'elles font. Par conséquent, il serait positif de parvenir à travailler avec des personnes déjà impliquées sur ces filières. Pour la filière agroforesterie, les haies vont être valorisées et de nombreuses personnes travaillent ce sujet depuis très longtemps dans les Hauts-de-France.

Il invite à être économes dans l'effort en partageant mieux les informations. Le premier dossier lui a semblé principalement agricole et il juge que cela n'est pas suffisamment ouvert sur l'extérieur. Des restitutions à quarante personnes, avec quinze agriculteurs, quinze techniciens de chambres d'agriculture et quelques experts extérieurs, laissent absent le gros des troupes. Cela lui semble nécessaire d'être meilleurs dans l'appropriation et meilleurs dans les résultats, d'éviter de refinancer des projets déjà testés à certains endroits qui n'ont pas fonctionné. Peut-être que ces mêmes projets pourraient fonctionner à d'autres endroits, mais cela lui pose question

Monsieur BIZAIS propose d'apporter un certain nombre d'éléments de réponse.
Sur les filières, il revient sur les quelques exemples donnés.
La micro-sucrerie bio n'est pas sortie de terre, puisqu'il manque toujours un financement à hauteur de 8 millions d'euros et que les porteurs de projets, pour l'instant, ne trouvent pas de banque pour les accompagner. Cela interroge au quotidien, puisque l'Agence de l'Eau Artois-Picardie a mis 1,6 million d'€ en promesse d'engagement, mais que cela reste bloqué même si le projet est vertueux. Il est nécessaire de déterminer précisément les raisons de ce blocage à travers une étude.

Sur le chanvre, les faucheuses sont acquises. Dans le projet, un volet expérimentation-capitalisation devait permettre d'avoir des retours. À ce jour, le solde de la convention n'a pas encore été payé et, à sa connaissance, tous les éléments de bilan qu'il était prévu d'avoir ne sont pas encore disponibles.

La révision du programme est en cours de préparation et ces sujets investissements font réellement partie des projets questionnés : en envisageant d'effectuer un travail d'évaluation. Un certain nombre de questions se sont posées concernant la manière de traiter des échelles de filières larges et des microfilières. Les approches ne sont pas forcément les mêmes quand il s'agit de travailler sur la filière du blé bio ou sur une chaudière. La question des rotations se pose. Le financement d'une station de légumes a apporté une réponse sur une culture de la rotation. Mais la question est de savoir ce qu'il se passe quand, sur les mêmes parcelles, il existe de la betterave bio ou de la céréale bio. Un certain nombre de questionnements seront travaillés et il y aura donc des éléments de bilan. Au cours de ce travail, il faudra également analyser pourquoi certains projets ne parviennent pas à démarrer. Cela peut être dû à un problème de jeu d'acteurs, ou cela peut être dû au fait que l'Agence ne va peut-être pas assez loin dans les business plans. Peut-être faudrait-il connaître davantage les pratiques des banques pour se sécuriser quand il y a des projets nouveaux. Concrètement, sur la betterave bio, la banque principale, chef de file, a refusé. Elle a indiqué qu'elle n'avait pas de garantie parce qu'il n'y avait pas suffisamment d'acheteurs du produit, alors qu'il y avait 70 % de promesses d'achat. Il faut donc se demander quel est le seuil, comment être plus incitatifs, s'il faut essayer de trouver d'autres modes de financement que le réseau bancaire traditionnel. Cela constitue véritablement un sujet sur lequel le travail se fera.

Au sujet des projets d'agroforesterie et de leur récurrence, l'essentiel du projet présenté est un projet de déploiement. Il comporte un petit volet expérimentation, notamment sur les cultures. La Chambre d'agriculture qui a fait le bilan et qui a présenté le projet à l'Agence a indiqué avoir bien repéré la capitalisation sur l'élevage. Sur la culture, la Chambre d'agriculture n'a pas les argumentaires suffisants pour pouvoir ensuite entrer en discussion avec les agriculteurs.

Concernant le deuxième volet, la chambre d'agriculture va rencontrer les agriculteurs, ferme à ferme. Si ce système de conseiller en rentrant dans les fermes pour accompagner les projets fonctionne bien cette année, il existera encore l'année prochaine et dans quatre ans.

Concernant la capitalisation, il y a certainement un sujet aussi pour pouvoir s'assurer que toute la connaissance est bien partagée. Des solutions de plateformes de déversement de la connaissance avaient été réfléchies avec la DRAAF et avec la Région. Cela s'avère compliqué à mettre en place mais cela avance lentement.

Monsieur PATRIS signale à Monsieur BIZAIS l'intérêt de la plante cameline. Il n'est pas sûr que la cameline soit une BNI au sens produit, car la définition de BNI est relative uniquement à la plante, ce qu'il regrette. La cameline permet une alternative au colza. Il s'agit d'une plante rapide, très courte, de 90 jours, ce qui permet de ressemer ensuite. Elle capte l'azote dans le sol et ses graines sont insecticides. Cela permet d'avoir une culture saine, bio en quelque sorte, et sûrement moins toxique ou moins délétère que le maïs. Il n'est pourtant jamais question de cette cameline.

Madame CLOMES explique qu'elle existe dans la Somme.

Monsieur le Président LEFEBVRE remercie pour ces éclairages et procède au vote.

La délibération « LUTTE CONTRE LES POLLUTIONS D'ORIGINE AGRICOLE »

avec 8 dossiers

(n° 26-CPI-020)

est adoptée par la Commission Permanente des Interventions selon le détail suivant :

REG-2026-00578 SYNDICAT MIXTE DU PNR SCARPE-ESCAUT : unanimité.

REG-2026-00577 CA HENIN-CARVIN : unanimité.

REG-2026-00576 CA DE LENS-LIEVIN : unanimité.

REG-2026-00575 DOUAISIS AGGLO : unanimité.

REG-2026-00527 CHAMBRE D'AGRICULTURE 59 62 : unanimité moins le membre en conflit d'intérêts : : LEVEUGLE Emmanuel (MP - mandat à LEFEBVRE Jérôme).

REG-2026-00517 CHAMBRE D'AGRICULTURE 59 62 : unanimité moins le membre en conflit d'intérêts : LEVEUGLE Emmanuel (MP - mandat à LEFEBVRE Jérôme).***REG-2026-00477 BRETEUIL (3 dossiers) : unanimité.***

REG-2026-00464 BRETEUIL (3 dossiers) : unanimité.

CLÔTURE DE SÉANCE

Monsieur BRANGER, en référence au diaporama de séance, propose de clore la séance par un point focus concernant l'impact des décisions prises.

Monsieur le Président LEFEBVRE remercie Madame DERICQ et l'ensemble des équipes. Il clôt la séance à 15 h 43.

LE PRÉSIDENT
DE LA COMMISSION PERMANENTE
DES INTERVENTIONS

Publié le
16 NOV. 2026
Sur le site internet de l'Agence

Jérôme LEFEBVRE

LA DIRECTRICE GÉNÉRALE
DE L'AGENCE

Isabelle MATYKOWSKI

RELEVÉ DE DÉCISIONS DE LA SÉANCE DE LA COMMISSION PERMANENTE DES INTERVENTIONS

DU 18 SEPTEMBRE 2026

LISTE D'ÉMARGEMENT

MEMBRES PERMANENTS			
PARLEMENTAIRES ET COLLECTIVITES TERRITORIALES (6)			
" Sous-collège " en CA		Présences	Mandats
Départements	**DISSAUX Jean-Claude** 1er Vice-Président	présent	
Représentants des communes ou leurs groupements compétents dans le domaine de l'eau	**LEVEUGLE Emmanuelle** 2nd Vice-Président	Excusée	*Mandat à M.DISSAUX*
Représentants des communes ou leurs groupements compétents dans le domaine de l'eau	**PASSEBOSC Brigitte**	Excusée	
Représentants des communes ou leurs groupements compétents dans le domaine de l'eau	**RINGOT Bertrand**	Excusé	*Mandat à M.DISSAUX*
Représentants des communes ou leurs groupements compétents dans le domaine de	**VACANT** (SAVARIEGO Isabelle)		
Région	**TACCOEN Jean-Michel**	Excusé	
USAGERS NON ECONOMIQUES (3)			
Autre représentant du collège au CB	**BARBIER Luc**	présent	
Association agréée de protection de l'environnement	**BURROW Coralie**	Excusée	*Mandat à M.BARBIER*
Association agréée de Pêche et de Protection du Milieu Aquatique	**CADET Jocelyne**	Présente	
USAGERS ECONOMIQUES (3)			
Professions Industrielles	**VACANT** (VERMEULEN Marc)		
Autre représentant du collège au CB	**LEFEBVRE Jérôme** - Président	Présent	
Professions agricoles	**LEVEUGLE Emmanuel**	Excusé	Mandat à M.LEFEBVRE
ETAT ET ETABLISSEMENTS PUBLICS (4)			
DRAAF HDF *ou son représentant*	**MENNECIER Paul**	Excusé	Représenté par Mme CLOMES Emmanuelle
DRFiP HDF et du département du Nord *ou son représentant*	**MORDACQ Franck**	Excusé	
DREAL HDF délégué de Bassin *ou son représentant*	**LABIT Julien**	Excusé	Représenté par M.PATTE Elodie
Directeur Général de l'ARS HDF *ou son représentant*	**AMGHAR Yann-Gaël**	Excusé	Représenté par Mme FIORI
REPRESENTANT DU PERSONNEL (1)			
Représentant du personnel au Conseil d'Administration (Titulaire)	**PENISSON Bruno**	Présent	

MEMBRES NON PERMANENTS			
PARLEMENTAIRES ET COLLECTIVITES TERRITORIALES (5)			
* Sous-collège *en CA		Présences	Mandats
Représentants des communes ou leurs groupements compétents dans le domaine de l'eau	**BEZIRARD Alain**	Excusé	
EPTB, EPAGE, Syndicats mixtes compétents ou autres groupements dans le domaine de l'eau	**STOTER Jean-Jacques**	Excusé	
Départements	**CHARPENTIER-MOLET Delphine**	Excusée	
Représentants des communes ou leurs groupements compétents dans le domaine de l'eau	**VACANT** (RAOULT Paul)		
Représentants des communes ou leurs groupements compétents dans le domaine de l'eau	**ROSSIGNOL Françoise**	Excusée *(arrivée 16h00, après séance)*	
USAGERS NON ECONOMIQUES (3)			
Personne Qualifiée	**NORRANT Caroline**	Excusée	
Assoc. Agréée de protection de l'environnement	**PATRIS Jacques**	Présent	
Assoc. agréée de défense des consommateurs	**SIX Alain**	Présent	
USAGERS ECONOMIQUES (3)			
Prof. de la pêche, de l'aquaculture ou de la conchyliculture	**TROIN Bernard**	Excusé	
Autres Usagers / Professions industrielles	**MEURVILLE Emmanuel**	Excusé	
Autre représentant du collège au CB	**CRETE Françoise**	Excusée	
ETAT ET DE SES ETABLISSEMENTS PUBLICS (7)			
SGAR HDF ou son représentant	**DELACROY Jean-Gabriel**	Excusé	
Directeur Général de l'OFB ou son représentant	**THIBAULT Olivier (Délégation)**	Excusé	
Directeur du Grand Port Maritime de Dunkerque ou son représentant	**GEORGES Maurice**	Excusé	
Directrice Générale de VNF ou son représentant	**AVEZARD Cécile**	Excusée	Représentée par M.ASSET Thibaud
Directeur Interrégional de la mer Manche est-mer du Nord ou son représentant	**THOMAS Hervé**	Excusé	Représenté par M.CZEKANSKI Cyril
Directeur Général Délégué du BRGM ou son représentant	**POINSSOT Christophe**	Excusé	
Directeur du Conservatoire de l'Espace Littoral et des Rivages Lacustres, ou son représentant	**VAN DE MAELE Philippe**	Excusé	Représenté par Mme LORUT Estelle
REPRESENTANT DU PERSONNEL (1)			
Représentant du personnel au Conseil d'Administration (Suppléant)	**VERHAEGHE Séverine**	Excusée	

Membres Consultatifs	
	Présences
GAUME Bertrand Président du Conseil d'Administration de l'Agence de l'Eau Artois-Picardie	Excusé
FIOLET Emeline Agent comptable auprès de l'Agence de l'Eau Artois-Picardie	Excusée
FLAJOLET André Président du Comité de Bassin Artois-Picardie	Présent
en cours de remplacement (PERCELAY Julie) Commissaire du Gouvernement auprès de l'Agence de l'Eau Artois-Picardie	–
DINGREMONT Benoît Contrôleur budgétaire auprès de l'Agence de l'Eau Artois-Picardie	Excusé
MATYKOWSKI Isabelle Directrice Générale de l'Agence de l'Eau Artois-Picardie	Présente

EXTERNES	
SERNA Elodie (Prestataire PV)	Présente
Internes	
BRANGER Pierre	Présent
BIZAIS Patrice	Présent
JOURDAN Stéphane	Présent
LEMAIRE Ludovic	Présent
DERICQ Christine	Présente
CELARY Cathy	Présente
SAROUL Kévin	Présent
MARSZALEK Anaïs	Présente
LECLERCQ Lydie	Présente
DELIESSCHE Fanny	Présente

La réunion est présidée par Monsieur Jérôme LEFEBVRE.

Le président ouvre la séance à 13 h 30.

Un hommage est rendu à Madame DERICQ pour sa dernière participation à une séance de la CPI avant son départ en retraite.

POINT DÉCISIONNEL

1. Approbation du procès-verbal et du relevé de décisions de la Commission Permanente des Interventions du 30 avril 2026.

Pas de remarque.

Le procès-verbal et le relevé de décisions de la Commission Permanente des Interventions du 30 avril 2026 sont adoptés à l'unanimité.

POINT D'INFORMATION

2. Dossiers présentés

126 dossiers sont présentés pour décision de la CPI pour un montant total de 50,9 M€

3 dossiers sont présentés pour avis de la CPI en vue du Conseil d'administration.

Présentation par : M. BRANGER

Madame MATYKOWSKI rappelle l'intérêt de la dynamique d'engagement et du respect d'une consommation qui atteigne globalement 50 % à mi-parcours du 12ème Programme d'Intervention.

POINTS DÉCISIONNELS

3 - Action internationale

- **7 dossiers de participation financière pour un montant de 396 061 €**

- REG-2026-00564 OFFICE INTERNATIONAL DE L'EAU
- REG-2025-01043 BLUEENERGY FRANCE
- REG-2026-00505 INTER AIDE
- REG-2026-00465 BETTER WITH WATER
- REG-2026-00021 ASSOCIATION CAP-VERT AMIENS
- REG-2025-01026 ASSOCIATION CAP-VERT AMIENS
- REG-2025-01025 ASSOCIATION CAP-VERT AMIENS

Présentation par : M. BRANGER et Mme DERICQ

Pas de remarque de fond.

La délibération « ACTION INTERNATIONALE » avec 7 dossiers (n° 26-CPI-012) est adoptée par la Commission Permanente des Interventions selon le détail suivant :REG-2026-00564 OFFICE INTERNATIONAL DE L'EAU : unanimité
REG-2025-01043 BLUEENERGY FRANCE : unanimité
REG-2026-00505 INTER AIDE : unanimité
REG-2026-00465 BETTER WITH WATER : unanimité
REG-2026-00021 ASSOCIATION CAP-VERT AMIENS : unanimité
REG-2025-01026 ASSOCIATION CAP-VERT AMIENS : unanimité
REG-2025-01025 ASSOCIATION CAP-VERT AMIENS : unanimité

4 - Lutte contre les pollutions domestiques et assimilées par temps sec : traitement (ligne 11)

- **7 dossiers de participation financière pour un montant de 2 829 777 €**

- REG-2026-00587 SIDEN-SIAN (3 dossiers)
- REG-2026-00546 DOUAISIS AGGLO
- REG-2026-00400 SIDEN-SIAN
- REG-2025-00361 SIDEN-SIAN (2 dossiers)

Présentation par M. BRANGER du dossier REG-2026-00361 SIDEN SIAN.

Les membres de la Commission Permanente des Interventions formulent plusieurs remarques :

L'éventualité que le niveau total de l'enveloppe ne soit pas atteint cette année sur cette ligne est évoquée. Il est indiqué en retour qu'un projet porté par la Métropole Européenne de Lille sur la station d'épuration de Wattrelos générera des montants de participation pour l'agence extrêmement importants en 2027 et que la consommation de 50 % de la dotation prévue sur la ligne 11 sera ainsi atteinte l'année prochaine, à mi-programme.

La délibération « LUTTE CONTRE LES POLLUTIONS DOMESTIQUES ET ASSIMILÉES PAR TEMPS SEC : TRAITEMENT »
avec 7 dossiers (n° 26-CPI-013)
est adoptée par la Commission Permanente des Interventions selon le détail suivant :
REG-2026-00587 SIDEN-SIAN (3 dossiers) : unanimité.
REG-2026-00546 DOUAISIS AGGLO : unanimité.
REG-2026-00400 SIDEN-SIAN : unanimité.
REG-2025-00361 SIDEN-SIAN (2 dossiers) : unanimité.

5 - Lutte contre les pollutions domestiques et assimilées par temps sec : Réseaux (Ligne 12)

- **35 dossiers de participation financière pour un montant de 13 482 884 €**

- REG-2026-00637 COMMUNAUTÉ URBAINE D'ARRAS
- REG-2026-00593 CA DE BETHUNE-BRUAY ARTOIS-LYS ROMANE
- REG-2026-00591 COMMUNAUTÉ URBAINE DE DUNKERQUE
- REG-2026-00590 CA DE BETHUNE-BRUAY ARTOIS LYS ROMANE
- REG-2026-00585 CA DE BETHUNE-BRUAY ARTOIS LYS ROMANE
- REG-2026-00558 SIDEN-SIAN
- REG-2026-00553 CC DU VAL DE SOMME
- REG-2026-00544 SIDEN-SIAN
- REG-2026-00542 SIDEN-SIAN
- REG-2026-00541 CA GRAND CALAIS TERRES & MERS
- REG-2026-00539 SYND INTERCOM ASSAINISSEMENT FOURMIES-WIGNEHIES
- REG-2026-00525 SIDEN-SIAN
- REG-2026-00519 SIDEN-SIAN
- REG-2026-00493 SIDEN-SIAN
- REG-2026-00491 SIDEN-SIAN
- REG-2026-00490 SIDEN-SIAN
- REG-2026-00475 SIDEN-SIAN
- REG-2026-00456 CA DES DEUX BAIES EN MONTREUILLOIS
- REG-2026-00445 SIDEN SIAN
- REG-2026-00444 SIDEN SIAN
- REG-2026-00443 SIDEN SIAN
- REG-2026-00418 MÉTROPOLE EUROPÉENNE DE LILLE
- REG-2026-00397 HUCQUELIERS
- REG-2026-00385 MÉTROPOLE EUROPÉENNE DE LILLE
- REG-2026-00381 MÉTROPOLE EUROPÉENNE DE LILLE
- REG-2026-00324 SYNDICAT A LA CARTE D'ADDUCTION D'EAU POTABLE ET D'ASS. RÉGION D'ANDRES
- REG-2026-00321 CA DE LENS-LIEVIN
- REG-2026-00290 SIDEN-SIAN
- REG-2026-00379 CA VALENCIENNES MÉTROPOLE
- REG-2026-00207 C A DE BETHUNE-BRUAY ARTOIS LYS ROMANE
- REG-2026-00073 CA DE LENS-LIEVIN
- REG-2026-00072 CA DE LENS-LIEVIN
- REG-2026-00062 CA AMIENS MÉTROPOLE
- REG-2026-00056 CA DE LENS-LIEVIN
- REG-2026-00040 COMMUNAUTÉ URBAINE D'ARRAS

Présentation du dossier par : M. BRANGER.

Pas de remarque.

La délibération « LUTTE CONTRE LES POLLUTIONS DOMESTIQUES ET ASSIMILÉES PAR TEMPS SEC : RÉSEAUX » avec 35 dossiers (n° 26-CPI-014)
est adoptée par la Commission Permanente des Interventions selon le détail suivant :
REG-2026-00637 COMMUNAUTÉ URBAINE D'ARRAS : unanimité.
REG-2026-00593 CA DE BETHUNE-BRUAY ARTOIS-LYS ROMANE : unanimité moins la membre en conflit d'intérêts : LEVEUGLE Emmanuelle (MP- mandat à DISSAUX Jean-Claude). Autre membre en conflit d'intérêts : FLAJOLET André (MC).
REG-2026-00591 COMMUNAUTÉ URBAINE DE DUNKERQUE : unanimité moins le membre en conflit d'intérêts : RINGOT Bertrand (MP- mandat à DISSAUX Jean-Claude).
REG-2026-00590 CA DE BETHUNE-BRUAY ARTOIS LYS ROMANE : unanimité moins la membre en conflit d'intérêts : LEVEUGLE Emmanuelle (MP- mandat à DISSAUX Jean-Claude). Autre membre en conflit d'intérêts : FLAJOLET André (MC).
REG-2026-00585 CA DE BETHUNE-BRUAY ARTOIS LYS ROMANE : unanimité moins la membre en conflit d'intérêts : LEVEUGLE Emmanuelle (MP- mandat à DISSAUX Jean-Claude). Autre membre en conflit d'intérêts : FLAJOLET André (MC).
REG-2026-00558 SIDEN-SIAN : unanimité.
REG-2026-00553 CC DU VAL DE SOMME : unanimité.
REG-2026-00544 SIDEN-SIAN : unanimité.
REG-2026-00542 SIDEN-SIAN : unanimité.
REG-2026-00541 CA GRAND CALAIS TERRES & MERS : unanimité.
REG-2026-00539 SYND INTERCOM ASSAINISSEMENT FOURMIES-WIGNEHIES : unanimité.
REG-2026-00525 SIDEN-SIAN : unanimité.
REG-2026-00519 SIDEN-SIAN : unanimité.
REG-2026-00493 SIDEN-SIAN : unanimité.
REG-2026-00491 SIDEN-SIAN : unanimité.
REG-2026-00490 SIDEN-SIAN : unanimité.
REG-2026-00475 SIDEN-SIAN : unanimité.
REG-2026-00456 CA DES DEUX BAIES EN MONTREUILLOIS : unanimité.
REG-2026-00445 SIDEN SIAN : unanimité.
REG-2026-00444 SIDEN SIAN : unanimité.
REG-2026-00443 SIDEN SIAN : unanimité.
REG-2026-00418 MÉTROPOLE EUROPÉENNE DE LILLE : unanimité.
REG-2026-00397 HUCQUELIERS : unanimité.
REG-2026-00385 MÉTROPOLE EUROPÉENNE DE LILLE : unanimité.
REG-2026-00381 MÉTROPOLE EUROPÉENNE DE LILLE : unanimité.
REG-2026-00324 SYNDICAT À LA CARTE D'ADDUCTION D'EAU POTABLE ET D'ASS. RÉGION D'ANDRES : unanimité.
REG-2026-00321 CA DE LENS-LIEVIN : unanimité.
REG-2026-00290 SIDEN-SIAN : unanimité.
REG-2026-00379 CA VALENCIENNES MÉTROPOLE : unanimité.
REG-2026-00207 C A DE BETHUNE-BRUAY ARTOIS LYS ROMANE : unanimité moins la membre en conflit d'intérêts : LEVEUGLE Emmanuelle (MP- mandat à DISSAUX Jean-Claude). Autre membre en conflit d'intérêts : FLAJOLET André (MC).
REG-2026-00073 CA DE LENS-LIEVIN : unanimité.
REG-2026-00072 CA DE LENS-LIEVIN : unanimité.
REG-2026-00062 CA AMIENS MÉTROPOLE : unanimité.
REG-2026-00056 CA DE LENS-LIEVIN : unanimité.
REG-2026-00040 COMMUNAUTÉ URBAINE D'ARRAS : unanimité.

6 - Gestion des eaux pluviales (Ligne 16)

Mme MATYKOWSKI précise que cette ligne était en sous-consommation sur le 11ème Programme d'Intervention alors qu'une surconsommation est prévue pour le 12ème Programme. Il existe cependant des possibilités de reports de ligne.

- **32 dossiers pour une participation financière de 10 382 964 €**

- REG-2026-00557 MAISONS & CITÉS SOCIÉTÉ ANONYME D'HLM
- REG-2026-00556 MAISONS & CITÉS SOCIÉTÉ ANONYME D'HLM

- REG-2026-00514 SIDEN-SIAN
- REG-2026-00499 CA DE CAMBRAI
- REG-2026-00473 CA DE CAMBRAI
- REG-2026-00461 CA DE CAMBRAI
- REG-2026-00434 SI D'ASSAINISSEMENT ET D'ÉVACUATION DES EAUX PLUVIALES DE LA RÉGION DE DENAIN
- REG-2026-00390 MAISONS & CITÉS SOCIÉTÉ ANONYME D'HLM
- REG-2026-00384 CA VALENCIENNES MÉTROPOLE
- REG-2026-00382 MAISONS & CITÉS SOCIÉTÉ ANONYME D'HLM
- REG-2026-00393 BERCK
- REG-2026-00367 MÉTROPOLE EUROPÉENNE DE LILLE
- REG-2026-00355 DOUAISIS AGGLO
- REG-2026-00354 DOUAISIS AGGLO
- REG-2026-00350 MÉTROPOLE EUROPÉENNE DE LILLE
- REG-2026-00334 CA DE LENS LIEVIN
- REG-2026-00327 MAISONS & CITÉS SOCIÉTÉ ANONYME D'HLM
- REG-2026-00306 CC SOMME SUD-OUEST
- REG-2026-00299 SIA HABITAT
- REG-2026-00288 CA DE LENS-LIEVIN
- REG-2026-00276 SIDEN-SIAN
- REG-2026-00277 CA DE BETHUNE-BRUAY ARTOIS LYS ROMANE
- REG-2026-00275 SIDEN-SIAN
- REG-2026-00252 SIDEN-SIAN
- REG-2026-00223 CA DE LENS-LIEVIN
- REG-2026-00219 SOMAIN
- REG-2026-00183 SAINT-QUENTIN
- REG-2026-00075 CA DE LENS-LIEVIN
- REG-2026-00037 CA VALENCIENNES MÉTROPOLE
- REG-2025-00954 DÉPARTEMENT DU 62
- REG-2026-00433 OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT DE LA SOMME
- REG-2025-00742 CA HENIN-CARVIN

Présentation par : M. BRANGER et M. LEMAIRE (dossiers REG-2026-00499, REG-2026-00473, REG-2026-00461 CA DE CAMBRAI – MISE AUX NORMES DE L'AGGLOMÉRATION D'ASSAINISSEMENT DE FONTAINE-NOTRE-DAME (CAC) et REG-2026-00393 BERCK – APPEL À PROJETS COURS D'ÉCOLE)

Les membres de la Commission Permanente des Interventions formulent plusieurs remarques :

Dossiers REG-2026-00499, REG-2026-00473, REG-2026-00461 CA DE CAMBRAI – MISE AUX NORMES DE L'AGGLOMÉRATION D'ASSAINISSEMENT DE FONTAINE-NOTRE-DAME (CAC)

La solution de filtration par roseau est jugée intéressante, mais son coût est questionné. Il entre cependant dans les courbes de montants classiques et constitue une bonne alternative dans une analyse coûts-bénéfices concernant le niveau de traitement, les emprises foncières nécessaires et les exigences du projet d'action.

REG-2026-00393 BERCK – APPEL À PROJETS COURS D'ÉCOLE

Il est suggéré d'informer le public sur les travaux entrepris dans le cadre de l'appel à projets cours d'école, par support de plaquette de communication à médiatiser, solution à laquelle sont préférés un bilan en instance et une communication sur les réseaux sociaux.

La délibération « GESTION DES EAUX PLUVIALES » avec 32 dossiers (n° 26-CPI-015)

est adoptée par la Commission Permanente des Interventions selon le détail suivant :
REG-2026-00557 MAISONS & CITÉS SOCIÉTÉ ANONYME D'HLM : unanimité.
REG-2026-00556 MAISONS & CITÉS SOCIÉTÉ ANONYME D'HLM : unanimité.
REG-2026-00514 SIDEN-SIAN : unanimité.
REG-2026-00499 CA DE CAMBRAI : unanimité.
REG-2026-00473 CA DE CAMBRAI : unanimité.
REG-2026-00461 CA DE CAMBRAI : unanimité.
REG-2026-00434 SI D'ASSAINISSEMENT ET D'ÉVACUATION DES EAUX PLUVIALES DE LA RÉGION DE DENAIN : unanimité.
REG-2026-00390 MAISONS & CITÉS SOCIÉTÉ ANONYME D'HLM : unanimité.
REG-2026-00384 CA VALENCIENNES MÉTROPOLE : unanimité.
REG-2026-00382 MAISONS & CITÉS SOCIÉTÉ ANONYME D'HLM : unanimité.
REG-2026-00393 BERCK : unanimité.
REG-2026-00367 MÉTROPOLE EUROPÉENNE DE LILLE : unanimité.
REG-2026-00355 DOUAISIS AGGLO : unanimité.
REG-2026-00354 DOUAISIS AGGLO : unanimité.
REG-2026-00350 MÉTROPOLE EUROPÉENNE DE LILLE : unanimité.
REG-2026-00334 CA DE LENS LIEVIN : unanimité.
REG-2026-00327 MAISONS & CITÉS SOCIÉTÉ ANONYME D'HLM : unanimité.
REG-2026-00306 CC SOMME SUD-OUEST : unanimité.
REG-2026-00299 SIA HABITAT : unanimité.
REG-2026-00288 CA DE LENS-LIEVIN : unanimité.
REG-2026-00276 SIDEN-SIAN : unanimité.
REG-2026-00277 CA DE BETHUNE-BRUAY ARTOIS LYS ROMANE : unanimité moins la membre en conflit d'intérêts : LEVEUGLE Emmanuelle (MP- mandat à DISSAUX Jean-Claude). Autre membre en conflit d'intérêts : FLAJOLET André (MC).
REG-2026-00275 SIDEN-SIAN : unanimité.
REG-2026-00252 SIDEN-SIAN : unanimité.
REG-2026-00223 CA DE LENS-LIEVIN : unanimité.
REG-2026-00219 SOMAIN : unanimité.
REG-2026-00183 SAINT-QUENTIN : unanimité.
REG-2026-00075 CA DE LENS-LIEVIN : unanimité.
REG-2026-00037 CA VALENCIENNES MÉTROPOLE : unanimité.
REG-2025-00954 DÉPARTEMENT DU 62 : unanimité moins les membres en conflit d'intérêts : LEVEUGLE Emmanuelle (MP - mandat à DISSAUX Jean-Claude), DISSAUX Jean-Claude (MP).
REG-2026-00433 OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT DE LA SOMME : unanimité.
REG-2025-00742 CA HENIN-CARVIN : unanimité.

- **1 dossier dérogatoire pour une participation financière de 34 000 €**

- REG-2026-00463 CEREMA

Pas de remarque.

Le dossier dérogatoire « REG-2026-00463 CEREMA »
de la délibération « GESTION DES EAUX PLUVIALES »
reçoit l'avis favorable à l'unanimité de la Commission Permanente des Interventions pour une transmission pour décision au Conseil d'Administration du 16 octobre 2026.

7 - Protection de la ressource en eau (ligne 23)

- **2 dossiers pour une participation financière de 274 282,00 €**

- REG-2026-00310 COMMUNAUTÉ URBAINE D'ARRAS
- REG-2025-01072 SIEP DU SANTERRE

Présentation par : M. BRANGER

Pas de remarque.

La délibération « PROTECTION DE LA RESSOURCE EN EAU »
avec 2 dossiers
(n° 26-CPI-016)
est adoptée par la Commission Permanente des Interventions selon le détail suivant :
REG-2026-00310 COMMUNAUTÉ URBAINE D'ARRAS : unanimité.
REG-2025-01072 SIEP DU SANTERRE : unanimité.

- **2 dossiers dérogatoires pour une participation financière de 102 000 €**

- REG-2026-00127 CA HENIN-CARVIN
- REG-2026-00312 SIDEN-SIAN

Les membres de la Commission Permanente des Interventions formulent plusieurs remarques :

La crainte de voir la dérogation pour l'animation CARE constituer un précédent pour d'autres dossiers est exprimée. Il est suggéré de mentionner les circonstances exceptionnelles qui justifient la décision, pour que cela ne puisse créer une jurisprudence et devenir récurrent.

Les deux dossiers dérogatoires
de la délibération « PROTECTION DE LA RESSOURCE EN EAU »
reçoivent l'avis favorable à l'unanimité de la Commission Permanente des Interventions pour une transmission pour décision au Conseil d'Administration du 16 octobre 2026.

8 - Amélioration de la qualité du service d'eau potable (ligne 25)

- **18 dossiers pour une participation financière de 17 072 294,00 €**

- REG-2026-00534 SIDEN-SIAN
- REG-2026-00520 SIDEN-SIAN
- REG-2026-00506 SIDEN-SIAN
- REG-2026-00485 SIDEN-SIAN
- REG-2026-00480 SI DES EAUX DU SUD-ARTOIS
- REG-2026-00510 CA AMIENS MÉTROPOLE
- REG-2026-00478 CA DE BETHUNE-BRUAY, ARTOIS-LYS ROMANE
- REG-2026-00472 SIDEN-SIAN
- REG-2026-00471 CA DE BETHUNE-BRUAY ARTOIS LYS ROMANE
- REG-2026-00462 MÉTROPOLE EUROPÉENNE DE LILLE
- REG-2026-00419 SOURCEO, LA PRODUCTION D'EAU DE LA MEL
- REG-2026-00412 SI ADDUCTION ET DISTRIBUTION EAU POTABLE RÉGION HARDINGHEN
- REG-2026-00366 SIAEP RÉGION COLEMBERT
- REG-2026-00359 SIDEN-SIAN
- REG-2026-00351 SIDEN-SIAN
- REG-2026-00303 SIDEN-SIAN
- REG-2026-00280 SIDEN-SIAN
- REG-2026-00222 CA DE BETHUNE-BRUAY ARTOIS LYS ROMANE

- *Présentation du dossier par : M. BRANGER (dossiers REG-2026-00462 METROPOLE EUROPÉENNE DE LILLE et REG-2026-00419 SOURCEO, LA PRODUCTION D'EAU DE LA MEL)*

Les membres de la Commission Permanente des Interventions formulent plusieurs remarques :

Un rappel des modalités de remboursement des avances remboursables est demandé concernant les délais, et il y est répondu. L'intérêt des décaissements que les avances remboursables représentent pour la trésorerie est souligné.

Par ailleurs, il est observé que des communes ne se sont pas saisies de la possibilité de financement de kits hydro-économes par l'Agence de l'Eau. Il est donc rappelé que l'agence finance les collectivités qui achètent les kits et les distribuent, et qu'elles sont invitées à contacter l'agence pour être financées.

La délibération « AMÉLIORATION DE LA QUALITÉ D'EAU POTABLE »
avec 18 dossiers
(n° 26-CPI-017)
est adoptée par la Commission Permanente des Interventions selon le détail suivant :
REG-2026-00534 SIDEN-SIAN : unanimité.
REG-2026-00520 SIDEN-SIAN : unanimité.
REG-2026-00506 SIDEN-SIAN : unanimité.
REG-2026-00485 SIDEN-SIAN : unanimité.
REG-2026-00480 SI DES EAUX DU SUD- ARTOIS : unanimité.
REG-2026-00510 CA AMIENS MÉTROPOLE : unanimité.
REG-2026-00478 CA DE BETHUNE-BRUAY, ARTOIS-LYS ROMANE : unanimité moins la membre en conflit d'intérêts : LEVEUGLE Emmanuelle (MP- mandat à DISSAUX Jean-Claude). Autre membre en conflit d'intérêts : FLAJOLET André (MC).
REG-2026-00472 SIDEN-SIAN : unanimité.
REG-2026-00471 CA DE BETHUNE-BRUAY ARTOIS LYS ROMANE : unanimité moins la membre en conflit d'intérêts : LEVEUGLE Emmanuelle (MP- mandat à DISSAUX Jean-Claude). Autre membre en conflit d'intérêts : FLAJOLET André (MC).
REG-2026-00462 MÉTROPOLE EUROPÉENNE DE LILLE : unanimité.
REG-2026-00419 SOURCEO, LA PRODUCTION D'EAU DE LA MEL : unanimité.
REG-2026-00412 SI ADDUCTION ET DISTRIBUTION EAU POTABLE RÉGION HARDINGHEN : unanimité.
REG-2026-00366 SIAEP RÉGION COLEMBERT : unanimité.
REG-2026-00359 SIDEN-SIAN : unanimité.
REG-2026-00351 SIDEN-SIAN : unanimité.
REG-2026-00303 SIDEN-SIAN : unanimité.
REG-2026-00280 SIDEN-SIAN : unanimité.
REG-2026-00222 CA DE BETHUNE-BRUAY ARTOIS LYS ROMANE : unanimité moins la membre en conflit d'intérêts : LEVEUGLE Emmanuelle (MP- mandat à DISSAUX Jean-Claude). Autre membre en conflit d'intérêts : FLAJOLET André (MC).

9 - Restauration et gestion des milieux, habitats et écosystèmes (ligne 24)

- **16 dossiers pour une participation financière de 4 842 270 €**

- REG-2026-00641 CA DE BETHUNE-BRUAY ARTOIS LYS ROMANE
- REG-2026-00609 CA DE BETHUNE-BRUAY ARTOIS LYS ROMANE
- REG-2026-00573 DÉPARTEMENT DU 59
- REG-2026-00504 CONSERVATOIRE D'ESPACES NATURELS DES HAUTS-DE-FRANCE
- REG-2026-00460 FÉDÉRATION DU 62 POUR LA PÊCHE ET LA PROTECTION DU MILIEU AQUATIQUE
- REG-2026-00427 CONSERVATOIRE ESPACE LITTORAL RIVAGES

- EG-2026-00413 SYMSAGEB (2 dossiers)
- REG-2026-00342 SYMSAGEB (2 dossiers)
- REG-2026-00333 DÉPARTEMENT DU 62
- REG-2026-00330 MÉTROPOLE EUROPÉENNE DE LILLE
- REG-2026-00261 CA DU SAINT-QUENTINOIS
- REG-2026-00216 DÉPARTEMENT 80
- REG-2026-00208 SYMSAGEB (3 dossiers)
- REG-2026-00206 SYMSAGEL
- REG-2026-00192 CONSERVATOIRE D'ESPACES NATURELS DES HAUTS-DE-FRANCE (2 dossiers)
- REG-2025-00340 FÉDÉRATION DEPART ASSOC PÊCHE PISCICULTURE 59

Présentation du dossier par : M. JOURDAN (REG-2026-00413 SYMSAGEB (2 dossiers) et REG-2026-00460 FEDERATION DU 62 POUR LA PÊCHE ET LA PROTECTION DU MILIEU AQUATIQUE).

Les membres de la Commission Permanente des Interventions formulent plusieurs remarques :

La qualité du travail effectué est constatée. Il permet de mettre en évidence l'extrême sensibilité de l'eau, des milieux aquatiques et des espèces qui les habitent. De plus, il apporte des arguments pour répondre aux demandes de la profession piscicole qui s'est exprimée lors du dernier Comité de bassin. Une réunion est en cours d'organisation pour partager ces éléments avec les pisciculteurs.

La délibération « RESTAURATION ET GESTION DES MILIEUX, HABITATS ET ÉCOSYSTÈMES »
avec 16 dossiers
(n° 26-CPI-018)
est adoptée par la Commission Permanente des Interventions selon le détail suivant :
REG-2026-00641 CA DE BETHUNE-BRUAY ARTOIS LYS ROMANE : **unanimité moins la membre en conflit d'intérêts : LEVEUGLE Emmanuelle (MP- mandat à DISSAUX Jean-Claude)**. Autre membre en conflit d'intérêts : FLAJOLET André (MC).REG-2026-00609 CA DE BETHUNE-BRUAY ARTOIS LYS ROMANE : unanimité moins la membre en conflit d'intérêts : LEVEUGLE Emmanuelle (MP- mandat à DISSAUX Jean-Claude). Autre membre en conflit d'intérêts : FLAJOLET André (MC).
REG-2026-00573 DÉPARTEMENT DU 59 : unanimité.
REG-2026-00504 CONSERVATOIRE D'ESPACES NATURELS DES HAUTS-DE-FRANCE : unanimité moins le membre en conflit d'intérêts : BARBIER Luc (MP)
(Validité CI : jusqu'à 5 ans après démission CEN 12/2025).
REG-2026-00460 FÉDÉRATION DU 62 POUR LA PÊCHE ET LA PROTECTION DU MILIEU AQUATIQUE : unanimité moins la membre en conflit d'intérêts : CADET Jocelyne (MP).
REG-2026-00427 CONSERVATOIRE ESPACE LITTORAL RIVAGES : unanimité moins la membre en conflit d'intérêts : LEVEUGLE Emmanuelle (MP - mandat à DISSAUX Jean-Claude).
Autre membre en conflit d'intérêts : VAN DE MAELE Philippe (MNP - représenté par Mme LORUT Estelle).
REG-2026-00413 SYMSAGEB (2 dossiers) : unanimité.
REG-2026-00342 SYMSAGEB (2 dossiers) : unanimité.
REG-2026-00333 DÉPARTEMENT DU 62 : unanimité moins les membres en conflit d'intérêts : LEVEUGLE Emmanuelle (MP - mandat à DISSAUX Jean-Claude)
DISSAUX Jean-Claude (MP).
REG-2026-00330 MÉTROPOLE EUROPÉENNE DE LILLE : unanimité.
REG-2026-00261 CA DU SAINT-QUENTINOIS : unanimité.
REG-2026-00216 DÉPARTEMENT 80 : unanimité.
REG-2026-00208 SYMSAGEB (3 dossiers) : unanimité moins les membres en conflit d'intérêts : LEVEUGLE Emmanuelle (MP - mandat à DISSAUX Jean-Claude), DISSAUX Jean-Claude (MP) (SAGE Lys).
REG-2026-00206 SYMSAGEL : unanimité moins les membres en conflit d'intérêts : LEVEUGLE Emmanuelle (MP - mandat à DISSAUX Jean-Claude),
DISSAUX Jean-Claude (MP) (délégation MO de la CAPSO + SAGE Lys).

REG-2026-00192 CONSERVATOIRE D'ESPACES NATURELS DES HAUTS-DE-FRANCE (2 dossiers) : unanimité moins le Membre en conflit d'intérêts : BARBIER Luc (MP)
(Validité CI : jusqu'à 5 ans après démission CEN 12/2025).
REG-2025-00340 FÉDÉRATION DEPART ASSOC PÊCHE PISCICULTURE 59 :
unanimité moins la membre en conflit d'intérêts : CADET Jocelyne (MP) (validité CI : jusqu'à 5 ans après fin mandat survenu en 2022 - ancienne administratrice bénévole Fédération de Pêche du Nord).

10 - Lutte contre la pollution des activités économiques hors agricole (ligne 13)

- **4 dossiers pour une participation financière de 801 024,00 €**

- REG-2026-00391 N.V. BISCUITS DELACRE S.A
- REG-2026-00286 FONCIÈRE BÉTHUNE
- REG-2026-00269 SIDEN-SIAN
- REG-2026-00267 CAMPING DE L'EPY

Présentation du dossier par : M. BRANGER

Pas de remarque.

La délibération « LUTTE CONTRE LA POLLUTION DES ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES HORS AGRICOLES »
avec 4 dossiers
(n° 26-CPI-019)
est adoptée par la Commission Permanente des Interventions selon le détail suivant :
REG-2026-00391 N.V. BISCUITS DELACRE S.A : unanimité.
REG-2026-00286 FONCIÈRE BÉTHUNE : unanimité.
REG-2026-00269 SIDEN-SIAN : unanimité.
REG-2026-00267 CAMPING DE L'EPY : unanimité.

11 - Lutte contre les pollutions d'origine agricole (ligne 18)

- **8 dossiers pour une participation financière de 819 668,00 €**

- REG-2026-00578 SYNDICAT MIXTE DU PNR SCARPE-ESCAUT
- REG-2026-00577 CA HENIN-CARVIN
- REG-2026-00576 CA DE LENS-LIEVIN
- REG-2026-00575 DOUAISIS AGGLO
- REG-2026-00527 CHAMBRE D'AGRICULTURE 59 62
- REG-2026-00517 CHAMBRE D'AGRICULTURE 59 62
- REG-2026-00477 BRETEUIL (3 dossiers)
- REG-2026-00464 BRETEUIL (3 dossiers)

Présentation par : M. BRANGER, M. BIZAIS (dossiers REG-2026-00527 CHAMBRE D'AGRICULTURE 59 62 et Étude techno-économique pour le développement de filières issues de cultures à bas niveau d'intrants pour 5 AAC prioritaires comprenant les dossiers REG-2026-00575 DOUAISIS AGGLO, REG-2026-00576 CA DE LENS-LIEVIN, REG-2026-00577 CA HENIN-CARVIN, REG-2026-00578 SYNDICAT MIXTE DU PNR SCARPE-ESCAUT, REG-2026-00631 MÉTROPOLE EUROPÉENNE DE LILLE).

Les membres de la Commission Permanente des Interventions formulent plusieurs remarques :

Un complément d'information est apporté sur les captages ultra prioritaires et sur l'enjeu de cette étude techno-économique pour le développement de filières issues de cultures à bas niveau d'intrants par rapport aux aides européennes. Un très faible taux d'engagement sur le PSECUP (régime européen

captages expérimental négocié avec l'Europe) est constaté en raison des débouchés estimés insuffisants par la profession agricole.

En réponse à une demande de clarification des critères BNI (bas niveau d'impact ou d'intrants), il est indiqué qu'il n'y a pas de définition précise du BNI. Globalement, la lentille, le sarrasin, le chanvre sont des cultures universellement reconnues, mais les professionnels agricoles disent manquer de filières sur ces cultures. L'idée de prioriser des filières déjà présentes dans les Hauts-de-France est préférée à celle d'en créer de nouvelles. L'Agence n'est cependant pas fermée à cette deuxième éventualité, puisque des filières émergentes peuvent s'avérer rémunératrices. La réussite des projets dépend en grande partie du fait que des entrepreneurs se saisissent du sujet.

Par ailleurs, il est rappelé qu'un AMI (Appel à Manifestation d'Intérêt) a été lancé dans une logique de création de filières et de massification à l'échelle de tous les captages alors que la loi UPSA (Urgence pour la Protection et la Souveraineté Agricoles) amène une redéfinition des points de prélèvement prioritaires. Un groupe de travail national étudie la question des seuils.

Des retours d'expérience en cultures BNI sont souhaités, notamment sur un prototype d'arracheuse de chanvre et sur la filière betterave bio. Au-delà de la question des captages prioritaires, celle des moyens pour parvenir à une massification est considérée comme essentielle. Concernant l'agroforesterie, une plateforme entre les différents acteurs serait utile pour qu'ils partagent informations et avancées, puisque les dossiers se ressemblent souvent. Ouvrir le thème pour y apporter des regards extérieurs permettrait une meilleure appropriation et de meilleurs résultats.

Des réponses à ces remarques sont apportées par Monsieur BIZAIS : le projet de micro-sucrerie n'a pas abouti pour l'instant, faute d'accompagnement du porteur de projet par les banques ; pour le chanvre, les faucheuses sont acquises. Un travail d'évaluation des investissements filières pourrait être mené dans le cadre de la révision de programme afin de mieux appréhender les échelles de filières et les rotations et d'identifier les raisons pour lesquelles certains projets ne parviennent pas à démarrer. Trouver d'autres modes de financement que le réseau bancaire traditionnel peut être un enjeu. Au sujet des projets d'agroforesterie, des solutions de plateformes de partage de connaissances avaient été réfléchies avec la DRAAF et avec la Région, mais leur mise en place s'avère compliquée.

La luzerne et la cameline sont signalées comme d'autres types de cultures BNI.

La délibération « LUTTE CONTRE LES POLLUTIONS D'ORIGINE AGRICOLE »
avec 8 dossiers
(n° 26-CPI-020)
est adoptée par la Commission Permanente des Interventions selon le détail suivant :

REG-2026-00578 SYNDICAT MIXTE DU PNR SCARPE-ESCAUT : unanimité.
REG-2026-00577 CA HENIN-CARVIN : unanimité.
REG-2026-00576 CA DE LENS-LIEVIN : unanimité.
REG-2026-00575 DOUAISIS AGGLO : unanimité.
REG-2026-00527 CHAMBRE D'AGRICULTURE 59 62 : unanimité moins le membre en conflit d'intérêts : : LEVEUGLE Emmanuel (MP - mandat à LEFEBVRE Jérôme).
REG-2026-00517 CHAMBRE D'AGRICULTURE 59 62 : ***unanimité moins le membre en conflit d'intérêts : LEVEUGLE Emmanuel (MP - mandat à LEFEBVRE Jérôme).***REG-2026-00477 BRETEUIL (3 dossiers) : unanimité.
REG-2026-00464 BRETEUIL (3 dossiers) : unanimité.

POINT D'INFORMATION

Impact des décisions prises

Présentation du dossier par : M. BRANGER

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 15 h 43.

LE PRÉSIDENT
DE LA COMMISSION PERMANENTE
DES INTERVENTIONS

Jérôme LEFEBVRE

Publié le
16 NOV. 2026
Sur le site internet de l'Agence

LA DIRECTRICE GÉNÉRALE
DE L'AGENCE

Isabelle MATYKOWSKI



